

l'éducation



le rôle
des
constructions
scolaires

30 novembre 1978

n° 370 ■ 4 F

quid 79

**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1 664 pages - 100,00 F



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 les habitudes, par Maurice Guillot
- 3 EPS : course d'obstacles pour les étudiants, par Nicole Gauthier
- 5 OCCE : vers l'équipe coopérative ; USEP : en progression

cette école innombrable

- 6 des lycéennes à l'école du théâtre
- 9 points d'interrogation : english spoken, par Strapontinus
- 10 vous avez la parole : communication, media, didactique, par René La Borderie ; le braille... ce marginal, par Yves Pons ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 17 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 documentation : pour votre classe ; apologie du vol, par Pierre Ferran ; le cinéma à l'université, par Etienne Fuzellier
- 20 pédagogie quotidienne : le carnet de chèques, par Claire Méral
- 21 CNDP : la RTS vous propose
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 des Shakespeare pour aujourd'hui, par Pierre-Bernard Marquet
- 26 le jeu des acteurs, par Raymond Laubreaux
- 27 panorama — les « autres » et nous, par Jean-Pierre Vélis ; lettres : à la découverte de Proust, par Josane Duranteau ; cinéma : face à face ; dear Agatha, par Etienne Fuzellier ; théâtre : vers un espoir..., par Pierre-Bernard Marquet ; variétés : chez Maxime, par Maurice Guillot

le monde comme il va

- 30 espèces d'espaces scolaires, par Louis Porcher

- 34 mots croisés — bridge

photos - couverture, p. 3 et 30 : Pierre Allard/INRP ; p. 6 : AIGLES ; p. 24, 25 et 26 : Bernard ; p. 29 : Charles Camberoque.

les habitudes

NI PASSIONNES, ni passionnants, les débats de l'Assemblée nationale sur les budgets de l'Education, des Universités et de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, se sont égrenés sans rassembler plus de parlementaires que d'habitude, sans provoquer plus de baroufs d'honneur que d'habitude, et même si les parents, les étudiants, les lycéens, les professeurs, ont tenté de se mobiliser dans la rue à cette occasion, ils n'ont guère été mieux entendus que d'habitude. Le ministre de l'Education s'est retranché avec obstination derrière ses mesures de « redéploiement », celui des Universités a noyé le débat sous un flot de chiffres et de formules techniques, et le ministre de la Jeunesse et des Sports a soutenu mordicus le bien-fondé de son « plan de relance du sport », en lâchant toutefois quelques postes. Si l'on attend encore quelques manifestations sporadiques à l'occasion du passage de ces mêmes budgets devant le Sénat, il faut bien en convenir, la résignation semble s'instaurer, elle aussi, en habitude.

Mais à la veille de la trêve des confiseurs qui nous projettera rapidement dans le second trimestre, il est intéressant d'examiner avec un peu de recul la tactique employée qui tend de plus en plus à s'ériger en habitude. En d'autres termes : soyons durs, fermes et inébranlables avant tout, il sera toujours temps de lâcher du lest et d'apparaître alors comme conciliants, pas aussi insensibles qu'on pourrait le croire et préservant l'essentiel. Alice Saunier-Séité fait un volte-face à propos de la carte universitaire en reconduisant jusqu'à octobre 1980 les habilitations de diplômés ; Jean-Pierre Soisson, sans être aussi net, prend une attitude semblable en déclarant à André Henry, secrétaire général de la FEN, qu'il est prêt à faire des propositions sur le problème du redéploiement des professeurs d'EPS — prendrait-il modèle sur les méthodes de celle qui lui a succédé au ministère des Universités ? — ; enfin Christian Beullac, qui a les coudées un peu moins franches avec l'enjeu des négociations — qu'on ne veut pas appeler négociations — sur la formation des maîtres, se voit encouragé par le Premier ministre qui lui demande d'entreprendre une « concertation appropriée » sur la formation des maîtres avec les organisations syndicales d'enseignants. Le SNI-PEGC considère ce geste comme « l'engagement politique » qu'il attendait, mais les choses évolueront-elles plus facilement pour autant ?

L'égalité des chances a fait son chemin et depuis que l'éducation, la formation ne sont plus considérées comme une manne d'exception mais comme une base nécessaire, les parents, les jeunes ne veulent plus être manœuvrés comme des pions sur un jeu de société, cette dernière rentrée l'a prouvé. Tous les responsables, à quelque niveau qu'ils soient, y compris les élus, devront prendre conscience des nouvelles données de cette situation et ne pas oublier qu'il est toujours difficile de sortir des habitudes.

Maurice Guillot

EPS : course d'obstacles pour les étudiants

Ils sont huit mille étudiants en éducation physique et sportive, répartis dans dix-sept UEREPS, à Paris et en province. Huit mille à s'interroger aujourd'hui sur les débouchés que vont leur offrir leurs études, longues de quatre ans. Le sentiment prédominant est l'incertitude pour ceux qui les terminent au mois de juin prochain, comme pour ceux qui les commencent. Car tout se passe comme si on voulait supprimer toutes possibilités d'enseignement aux étudiants des UEREPS alors que plus de deux mille jeunes s'engagent chaque année dans cette voie. Le plan de relance de Jean-Pierre Soisson apparaît comme un plan de redéploiement, n'offrant guère d'ouverture à de nouveaux venus.

L'UER d'EPS de la rue Lacrosette, dans le 15^e arrondissement à Paris : l'une des rares UEREPS de la région parisienne, prévue initialement pour accueillir de deux cents à deux cent cinquante élèves, et qui en reçoit aujourd'hui six cents. Depuis deux semaines, les étudiants ont repris les cours, après une grève longue de six semaines pour protester contre le plan de relance du sport à l'école. Depuis que le budget est voté, l'heure n'est guère à l'optimisme et les futurs professeurs d'éducation physique affichent une mine plutôt sombre et désespérée : « *Nous avons vraiment cru que le budget proposé par Jean-Pierre Soisson serait repoussé, qu'on obtiendrait plus de quatre cents postes au Capest pour le mois de juin* », affirment les étudiants.

Alors, après la désillusion née au matin du samedi 18 novembre, après le vote du budget, toutes les difficultés latentes pendant la grève, que les étudiants ne voulaient pas s'avouer, ont surgi. Ils se sont peu à peu démobilisés, sont restés chez eux pour la plupart, sans participer activement à la grève. La moitié des étudiants en quatrième année, qui sont pourtant concernés au premier chef par le plan de relance pour le sport à l'école, ont peu fréquenté les locaux de l'UEREPS pendant cette période. De plus, la peur de l'« année blanche » (année universitaire non validée, faute d'un nombre d'heures de cours suffisant), est venue se greffer sur les préoccupations d'étudiants qui n'ont plus pour seul espoir que de compter, maintenant, être parmi ceux qui vont avoir la chance



d'obtenir un poste à la rentrée prochaine — et tant pis pour les 1 400 de leurs camarades qui auront une forte probabilité de se retrouver au chômage.

Aujourd'hui, la combativité est largement entamée, mais il reste aux délégués les plus motivés l'espoir de pouvoir continuer la lutte sur d'autres sujets d'inquiétude des étudiants : la création d'une maîtrise d'EPS, le maintien des IPES, l'amélioration des conditions de travail, etc. Mais leurs camarades ont repris les cours dans l'espoir — pour ceux des première, deuxième et troisième années — d'obtenir aux prochains budgets des créations de postes plus nombreuses que celles inscrites au budget de 1979. Il est vrai aussi que Jean-Pierre Soisson a pris la précaution d'annoncer que le plan de relance n'était en principe que d'une durée d'un an.

Dans d'autres UEREPS, où les enseignants et l'administration appuient le mouvement des étudiants, ceux-ci sont encore en grève. C'est le cas à Poitiers, par exemple. Mais ailleurs, malgré la solidarité effective et assez exceptionnelle du milieu de l'éducation physique et sportive, cette « année de la dernière chance » est maintenant commencée, puisque la bataille du budget a été perdue.

Alors comment Jean-Michel, vingt-cinq ans, étudiant en quatrième année, voit-il maintenant son avenir ? « *Je vais, comme tout le monde, passer le concours au mois de juin ; si j'échoue, je pars au service national. Je me représenterai les deux années suivantes, puisqu'on ne peut passer*

un budget mal accepté

EN DEMANDANT la réserve du vote de l'Assemblée nationale jusqu'à la fin du vote du crédit et de la loi de finances, Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, a esquivé une difficulté qui aurait pu mettre le gouvernement dans l'embarras.

Les rapporteurs étaient pourtant favorables à l'adoption du projet de budget (représentant 0,71 % du budget de l'Etat) présenté par Jean-Pierre Soisson, après que celui-ci eut rajouté au budget la création de trois cents postes pour les mille six cents jeunes professeurs qui sortiront des UER d'EPS au mois de juin prochain et de quatre cent soixante postes de professeurs adjoints. Mais le RPR, sensible aux revendications des étudiants et des professeurs, a estimé, par la voix de Lucien Neuwirth, que « des miettes n'avaient jamais fait un repas », et qu'en conséquence « le RPR estimait qu'il ne pouvait donner son aval à l'ensemble de la politique que traduit ce projet de budget ».

C'est en effet le plan Soisson qui a été la cible principale des critiques exprimées par les quelque cinquante députés présents dans l'hémicycle dans la nuit du 14 au 15 novembre. Jean-Jacques Marie, rapporteur spécial de la Commission des finances, a déclaré qu'« il faudrait dans l'avenir dire aux élèves qu'il n'y aurait plus de débouchés dans les filières, autres que le remplacement ». Robert Héraud, rapporteur pour avis, est revenu sur ce point : « Il ne faut pas que se renouvellent les incertitudes qui ont marqué les dernières semaines. »

Trouver de nouveaux débouchés : si la nécessité de trouver une solution a été fréquemment évoquée, le débat a rarement dépassé les déclarations d'intention. Les députés ont seulement évoqué les possibilités de monitorat auprès des municipalités, payé par les communes. Jean-Pierre Soisson, pour sa part, s'est déclaré « prêt à étudier ce problème ».

L'opposition s'est posée en porte-parole des étudiants d'EPS et des syndicats de professeurs d'éducation physique. Georges Hage, au nom du Parti communiste, a pour sa part attaqué le principe des heures supplémentaires : « Les 60 millions dégagés pour payer les heures supplémentaires permettraient de créer 1 000 postes nouveaux. Ainsi, vous décrétez et vous institutionnalisez la malédiction du chômage dans cette profession alors que 8 000 jeunes se sont engagés dans cette carrière. » Pour sa part, Michel Sainte-Marie, du Parti socialiste, a déclaré, s'adressant au ministre : « Vous avez certainement oublié les promesses de la campagne électorale. Au rythme actuel, il vous faudra dix-sept ans pour atteindre le 1 %, c'est-à-dire, à peu de choses près, une génération. »

Le plan de relance du sport à l'école ne met pas en cause les seuls étudiants en éducation physique : c'est aussi la pauvreté des équipements, le manque de CREPS pour le perfectionnement des professeurs, et le problème de l'éducation sportive des handicapés (puisque le plan Soisson préconise la suppression de postes affectés aux centres d'éducation physique et sportive spécialisée pour les enfants handicapés). En outre, la situation — aléatoire — du sport dans l'enseignement primaire a été évoquée par plusieurs députés.

Dans sa réponse, Jean-Pierre Soisson a reconnu que « des erreurs avaient pu se produire et qu'il était prêt à étudier dans quelles conditions certaines bavures pourraient être réparées ». En revanche, il a estimé que le nombre de créations de postes envisagées était suffisant.

Malgré leur désir de ne pas céder à la pression des manifestants tout proches ce jour-là du Palais-Bourbon, les députés n'ont pu cependant en faire totalement abstraction, comme le prouve la longueur des débats consacrés au plan de relance du sport à l'école et la nécessité de reporter le vote au samedi 18 novembre. Les parlementaires ont également voté en seconde délibération, sur proposition du gouvernement, un prélèvement de 1,5 % sur les mises du loto pour constituer un Fond national destiné à aider les sports de masse.

Les députés ont, en outre, exprimé pendant ce débat des doléances évoquées chaque année au même moment devant l'Assemblée nationale : les parlementaires déplorent que le sport reste le parent pauvre, que la vie associative et le secteur jeunesse soient étouffés faute de crédits alors qu'ils représentent une part importante dans la vie démocratique du pays ; certains ont regretté que la transformation du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs en ministère n'ait pas été réellement accompagnée des moyens et de la politique souhaitables pour appuyer cette transformation.

le concours plus de trois fois. » Et si c'est l'échec ? « Il y a peu de débouchés... La seule solution que propose Soisson, c'est que les étudiants trouvent eux-mêmes leurs propres débouchés. Et cela est inadmissible. » Un autre étudiant, également en quatrième année, répond : « Pour moi, c'est trop tard. Je suis trop engagé dans cette voie. En revanche, je ne comprends pas ceux qui sont en première année et qui persévèrent, même maintenant... »

« Ceux de première année » ne veulent pas non plus abandonner des études qu'ils viennent tout juste de commencer, et dont souvent l'idée leur est chère : « Pourquoi serait-ce plus fou aujourd'hui de commencer des études d'éducation physique que des études de philosophie, ou de psychologie ? Le sport est pourtant indispensable, et nous n'acceptons pas les mauvais arguments. Le besoin existe ; nous ne voyons donc pas pourquoi il nous faudrait renoncer à notre formation. C'est justement ce que désire Jean-Pierre Soisson. »

Pourtant, les étudiants en éducation physique ont de nombreux motifs d'inquiétude. Les UER d'EPS sont intégrées à l'université depuis quatre ans. Auparavant, la formation se faisait dans des classes préparatoires. Le DEUG et la licence ont été créés au moment où les étudiants arrivaient à ce niveau. Mais en revanche, il n'existe pas actuellement de maîtrise en éducation physique et sportive, ce qui coupe les étudiants de toute possibilité de recherche.

Par ailleurs, les étudiants avaient encore, en 1978, la possibilité de passer les IPES, même s'il est vrai que le nombre de postes disponibles — trente-quatre pour la région parisienne — était dérisoire. Cette année, les crédits existent toujours, mais les étudiants concernés ne savent pas si ceux-ci seront affectés réellement aux IPES, ou s'ils serviront à payer les heures supplémentaires.

Autre thème de revendication pour les étudiants : les conditions d'édu-

des. Ceux de la rue Lacretelle, sinistre bâtiment aux allures de caserne, doivent partager leur temps de travail entre neuf lieux répartis dans la région parisienne. Les installations du 15^e arrondissement sont trop sommaires (un gymnase et une piste de trois cents mètres pour six cents étudiants) pour que tous puissent y recevoir tous les cours. Ils sont donc obligés de passer beaucoup de temps dans les transports, défavorisés en cela par rapport aux étudiants d'autres disciplines. En outre, alors qu'ils dépendent comme tous les autres étudiants du régime universitaire, ils ne disposent ni de résidence, ni de restaurant universitaire. Désavantages qui font grincer des dents les principaux concernés, qui s'interrogent sur l'avenir de leur profession.

Ils réfutent en effet le fait d'être rattachés au ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, estimant que l'éducation est un tout qu'il ne convient pas de dissocier et que, étudiants comme les autres, ils doivent être alignés sur le même régime. Ils contestent aussi le favoritisme que Jean-Pierre Soisson semble accorder aux professeurs adjoints, formés dans les CREPS, en deux ans, avec une année de stage sur le terrain : « *Ils ont une formation sportive plus spécialisée, moins scientifique, alors que l'enseignement que nous suivons est complet et polyvalent, puisque nous avons des cours d'anatomie, de sciences naturelles, de psychologie, de pédagogie, etc.* » déclarent les étudiants des UEREPS. « *Mais le ministre préfère privilégier la technique, l'élitisme et la spécialisation. On va vers la formation d'une élite spécialisée, très technique.* »

Désabusés mais désireux de poursuivre leur formation, pessimistes, aigris et obligés de suivre des conditions d'études difficiles, les étudiants en éducation physique veulent continuer leurs actions pour améliorer leurs conditions d'études et avoir des certitudes sur leur avenir. Mais peut-être est-il déjà trop tard ?

Nicole Gauthier

OCCE : vers l'équipe coopérative

A l'occasion de son cinquantenaire, l'Office central de la coopération à l'école, qui tenait du 16 au 18 novembre son congrès pédagogique à Evry, dans l'Essonne, avait choisi d'axer ses travaux sur le thème de l'équipe éducative.

Regroupant deux millions d'élèves, dont les deux tiers dans l'enseignement élémentaire, et 35 000 enseignants, l'OCCE cherche, depuis 1928, à développer le travail de groupe au sein de la classe, en associant étroitement enfants et éducateurs pour apprendre l'autonomie et renforcer le sens de l'initiative chez les enfants. « *Il faut redire l'importance de l'apport de Barthélémy Profit au développement de l'idée et de la pédagogie coopérative, et de celui de Célestin Freinet qui, le premier, a fait de la classe, maître et élèves compris, une véritable coopérative* », devait rappeler, à l'ouverture du congrès, le président de l'OCCE, Raymond Toraille.

Les congressistes ont donc, au cours de ces trois journées, multiplié les contacts avec les équipes éducatives de l'Essonne et travaillé sur des thèmes aussi divers que l'expérience d'un voyage-échange, des réalisations de bibliothèques, la vie coopérative à l'école maternelle ou encore le fonctionnement d'ateliers avec les parents. Depuis un an, dix-neuf équipes éducatives préparaient la venue de ce congrès par leurs travaux dans les écoles du département d'accueil, lequel avait en outre organisé trois expositions, ouvertes à tout public à l'Agora d'Evry pendant le congrès : l'une portait sur les cinquante ans de l'OCCE ; la seconde présentait l'équipe éducative dans l'Essonne et la région parisienne ; la troisième, enfin, montrait des réalisations de travaux coopératifs.

Les travaux de ce congrès, dont les responsables souhaitent qu'il soit la porte ouverte vers d'autres expériences de ce type, devraient déboucher sur l'établissement d'un projet pédagogique qui serait publié prochainement. Il est vrai que les congressistes sont repartis avec un nouvel acquis personnel bâti à travers les rencontres, les relations d'expériences et les travaux de groupe. Mais il ne faut pas que ces réalisations d'équipes éducatives restent des exemples modèles, trop rares. Il ne faut peut-être pas non plus trop les regarder pour ne pas oublier que cela n'existe pas partout. C'est sans doute aussi la leçon que doivent tirer ceux qui étaient à Evry.

USEP : en progression

Une association en progression, avec 893 614 licenciés parmi lesquels 837 105 élèves (soit 45 000 de plus que l'an dernier) et 56 509 animateurs : c'est le bilan annuel de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) qui fêtera son quarantième anniversaire en 1979. Malgré une perte d'effectifs dans les collèges, due à la prise en charge de ce secteur par l'UNSS, la progression s'accroît au niveau de l'école élémentaire, où le pourcentage de licenciés par rapport à la population scolaire atteint 20,8 % cette année (contre 19,46 % l'an dernier). Quant au corps des animateurs de l'USEP, une étude réalisée dans soixante-dix départements montre qu'il est constitué de 80 % d'instituteurs, 18 % de parents d'élèves et 2 % d'animateurs d'origines diverses.

Au cours de son comité national du 22 novembre, les responsables de l'USEP devaient rappeler les objectifs éducatifs de ce mouvement d'éducation (intégration de l'enseignement de l'éducation physique dans l'ensemble de l'action éducative, car l'EPS « *ne s'adresse pas seulement aux muscles et aux nerfs, mais aussi à l'intelligence, au sens esthétique et à la volonté* ») et regretter que l'USEP, habilitée par les arrêtés de 1955 à « *apporter sa collaboration aux activités scolaires dans le domaine de l'éducation physique et sportive* », ne soit pas associée aux travaux entrepris à l'initiative de ses ministères de tutelle, concernant le sport à l'école. C'est pourquoi l'USEP demande à être associée aux actions de formation des instituteurs dans le domaine de l'EPS.

Revendication tout à fait légitime, selon Michel Gevrey représentant le SNI-PEGC. Quant à André Henry, secrétaire général de la FEN, qui assistait lui aussi à cette réunion, il demande « *que l'USEP soit consultée au cours de la négociation entreprise avec Jean-Pierre Soisson* », sur le devenir du sport à l'école. Raymond Metro, représentant la FCPE (Fédération Cornec), après avoir constaté la disparité du nombre de licenciés USEP selon les départements, devait souligner la nécessité d'une coordination entre l'USEP et la FCPE, « *car il n'y a aucune raison pour que l'on ne trouve pas de parents bénévoles pour les activités sportives* ».

cette école innombrable

des lycéennes

ci-contre Roger Planchon

à l'école du théâtre

AU COURS de l'année scolaire 1977-1978, les élèves de première A du lycée du Parc de Lyon ont, en quelque sorte, vécu plusieurs mois à l'heure du TNP. Elles ont commencé par visiter le théâtre, sous la direction de Michel Bataillon, le dramaturge, et de Béatrice Chavaux, du service des relations avec le public. Elles ont vu fonctionner les ateliers de costumes et de décors, elles ont longuement conversé avec le metteur en scène, Roger Planchon, ses assistants, les comédiens, les techniciens du son et de l'éclairage. Elles ont compris la complexité de l'organisation d'un grand théâtre subventionné qui emploie à temps plein quelques dizaines de salariés. Elles ont enfin assisté au travail « à la table » et aux répétitions de deux spectacles, *Antoine et Cléopâtre* et *Périclès*, que préparait Roger Planchon.

De cette expérience originale, menée avec l'accord et l'aide de leurs professeurs et de la direction du lycée, quatre d'entre ces lycéennes, Martine Ben Tolila, Fabienne Carrot, Catherine Chevassus et Anne Vénafro, nous disent ici quelques-unes des impressions et quelques-uns des enseignements qu'elles en ont tirés : découverte de la mise en scène et de son importance, meilleure connaissance d'un monde mystérieux et prestigieux, changements ultérieurs dans leur approche des textes dramatiques et littéraires et du théâtre représenté... Avec des nuances, bien sûr, mais avec le même enthousiasme et la même joie d'avoir vécu une « aventure » aussi enrichissante. Avec aussi le même désir, unanimement exprimé et avec vigueur, que d'autres qu'elles puissent la connaître un jour et que cette expérience pédagogique d'une telle valeur puisse être aussi généralisée que possible.

Même si ce vœu est, dans l'état actuel des choses, un peu utopique, nous ne pouvons ici que nous y associer. Y a-t-il en effet meilleure manière de faire se rencontrer le théâtre, tel qu'il est enseigné dans les livres et tel qu'il est représenté sur une scène, et d'ouvrir ainsi l'étude de la littérature à la vie quotidienne de celle-ci ?



Catherine. Nous avons lu les textes de Shakespeare, en anglais (des extraits) et en français (en totalité) et nous avons été très étonnées de l'aspect qu'ils prenaient sur scène. Et d'abord des problèmes que pose la traduction. Le metteur en scène doit choisir en effet entre plusieurs versions tout en voulant rester aussi près que possible de l'original. Mais le problème se pose aussi pour les comédiens, et le metteur en scène doit penser à eux. Il leur est parfois plus simple de l'avoir en bouche avec certains mots et il a fallu, ainsi, modifier un passage du texte qu'une comédienne ne pouvait pas prononcer tel qu'il était écrit.

Fabienne. Je ne pensais pas que le metteur en scène pouvait avoir une telle influence sur le texte. Je pensais qu'il suffisait que ce texte soit récité, et qu'il y ait quelques décors. J'ai vu que tout se faisait selon la conception que le metteur en scène avait de la pièce, selon sa façon de voir, d'interpréter. Et d'ailleurs une mise en scène n'est pas du tout fixée une fois pour toutes : il y a beaucoup de différences entre *Antoine et Cléopâtre* de l'an dernier et la reprise que nous en avons vue à la rentrée...

Martine. Oui, le metteur en scène a un rôle essentiel : tout dépend de lui. Il expose sa conception de la mise en scène pendant le « travail à la table » ; ensuite, sur la scène, il dirige les comédiens dans cette opti-



que, il joue lui-même le rôle et le comédien doit le rejouer comme on le lui a dit. Pourtant, Roger Planchon laisse parfois le comédien obéir à ses réflexes naturels. Ainsi, une comédienne ne pouvait s'empêcher de rire en donnant ses répliques, Planchon a vu là une possibilité à exploiter et il s'en est servi. Avant, je pensais que les comédiens étaient parfaitement libres, qu'ils dirigeaient seuls la pièce, que la vedette, en particulier, en était le centre. J'ai compris maintenant que c'est le metteur en scène.

Catherine. Nous étions trop influencées par le théâtre que nous avions l'habitude de voir : un comédien principal et les autres qui gravitent autour de lui ; et aussi, surtout, par le cinéma : on croyait au « héros », on pensait que sur scène le comédien avait tout pouvoir.

Anne. Cela nous a permis de démystifier un peu l'image que nous avions du théâtre et en particulier du comédien. On ne voyait que le produit fini. On ne savait pas ce qui se passait avant la représentation. Maintenant, nous savons que le comédien n'est pas l'essentiel mais que le metteur en scène a énormément d'influence sur ce produit fini.

Martine. Sa fonction principale, c'est évidemment de choisir la pièce, mais aussi de transmettre aux comédiens la conception qu'il en a.

Catherine. Mais il leur explique leurs personnages tels qu'il les voit dans les comédiens, en tenant compte de leur personnalité puisqu'il les a choisis en fonction des personnages qu'ils vont jouer.

Anne. Son rôle est d'adapter le rôle aux comédiens.

Fabienne. Il doit aussi, pour intéresser les spectateurs, actualiser la pièce. Si Planchon avait joué Shakespeare comme l'auteur l'avait vue, il n'y serait pas parvenu. Ainsi, dans *Antoine et Cléopâtre*, il a accentué les aspects politiques pour montrer que son sujet est « éternel » et que cela pourrait encore se passer aujourd'hui et c'est très important.

Catherine. Pour cela, il a besoin, bien sûr, des comédiens, mais aussi des décors, des accessoires, de la musique. Je me suis aperçue que, pour Planchon, tout cela avait beaucoup d'importance, que tout cela contribuait à recréer l'atmosphère qu'il imaginait. Il m'a semblé que, lorsqu'il lisait un texte, il voyait exactement s'agencer sur scène les comédiens et les objets, les décors et la musique. Je ne m'étais jamais rendu compte jusqu'ici de l'importance de ces décors et surtout de la musique.

Anne. Avant même de mettre la pièce en répétition, je pense que Planchon avait, en effet, une idée très précise de la place de chaque comédien et de chaque objet. Pendant les répétitions, il a dit plusieurs fois : « Non, je ne le vois pas là. »

Martine. Pour préciser ce rapport entre spectacle et texte, je peux donner un exemple vraiment caractéristique. Dans *Antoine et Cléopâtre*, Sextus Pompée est un grand homme politique et militaire, il est l'image d'Hitler : on le voit arriver en uniforme fasciste, avec des bottes, faire un discours devant le micro, entouré d'officiers qui le

saluent et on entend les acclamations. S'il avait été habillé avec une sorte de drap, cela n'aurait pas eu le même impact sur les spectateurs pour montrer le poids politique de la pièce.

Catherine. C'est vrai que le metteur en scène n'oublie jamais l'impact, visuel et auditif, que la pièce peut avoir sur le spectateur et que pour cela il crée des tableaux. Mais finalement cet impact reste très fugitif : on voit bien les décors, on entend les bruits et la musique, mais c'est le comédien qui est le plus important, c'est le fait qu'il comprend à fond le personnage qu'il interprète et ceci grâce à l'explication que le metteur en scène a faite du texte, à l'espèce de psychanalyse qu'il a donnée des personnages.

Martine. Je voudrais pourtant revenir sur l'importance du spectacle. Dans *Périclès*, Planchon utilise beaucoup les tableaux parallèles : ainsi quand le héros arrive chez Cléon, le gouverneur de Tarse, et précisément pour l'aider à relever son pays, on voit d'un côté les arrivants qui débarquent du bateau avec une abondance de nourriture et de l'autre les habitants qui sont dans une misère totale. A la lecture de la pièce, on n'aurait pas eu une image aussi précise de la situation, on n'aurait pas vu comment les choses se passaient, en deux endroits différents mais en même temps.

Catherine. Justement, le privilège du metteur en scène, c'est qu'il n'est pas, comme le lecteur, prisonnier du texte. Le lecteur doit en suivre l'ordre chronologique, les idées, même s'il peut penser différemment et rester libre. Mais le metteur en scène peut mettre en forme ce qu'il a compris, ce qui l'a intéressé. Il peut s'exprimer à travers un texte qui ne lui était pas destiné personnellement et il peut en faire quelque chose de tout à fait personnel. On a même parfois l'im-

pression que c'est lui qui l'a créé de toutes pièces.

Martine. On en a des exemples dans l'histoire du théâtre. On a les différentes interprétations, et par suite les différentes mises en scène, qui ont été données de *Tartuffe*. La pièce dépend bien de l'interprétation que lui donne le metteur en scène.

Fabienne. Le metteur en scène met l'accent sur ses propres centres d'intérêt. Il y a peut-être, dans le texte de Shakespeare, des choses importantes que l'on voit moins dans la mise en scène de Planchon, et il y en a d'autres sur lesquelles il insiste beaucoup et qui sont vraiment mises en relief. Dans *Antoine et Cléopâtre*, c'est surtout le côté politique et militaire, l'amour aussi. Dans *Périclès*, c'est le rêve. Il est possible qu'un autre metteur en scène aurait vu ces pièces de façon entièrement différente, il n'aurait pas eu les mêmes centres d'intérêt pour elles.

Martine. Je ne crois pas pourtant que le metteur en scène soit un homme dangereux. A mon avis le bon auteur doit écrire une pièce qui peut recevoir toutes les interprétations et c'est le rôle du metteur en scène de donner la sienne propre.

Catherine. Il est certain pourtant que le spectateur non averti, qui se rend au théâtre l'esprit pour ainsi dire vierge, qui vit la pièce en même temps que les personnages, reçoit une idée qui lui est imposée, celle que le metteur en scène a voulu faire passer. Et cela peut être un double danger, un danger intellectuel d'abord, car le spectateur n'a plus la liberté de penser, et un danger politique, si la pièce est une pièce de propagande. Mais ce danger n'est finalement pas très grand et il peut être réparé par une lecture de la pièce. Le spectateur peut alors la voir d'une autre façon.

Fabienne. Oui, je suis d'accord. Le

spectateur doit savoir rester un peu distant de la mise en scène. Il faut aussi qu'il soit au courant des idées politiques ou sociales du metteur en scène. Mais s'il ne connaît pas le texte, il peut se mettre en tête des idées fausses. La mise en scène dirige les spectateurs.

Anne. Moi, je n'ai lu la pièce que quelque temps après avoir vu les répétitions. Je me suis aperçue, à la première lecture, que j'avais tout à fait dans la tête l'image qu'en donnait Planchon. A chaque réplique, je voyais les comédiens, la mise en scène. Cela m'a peut-être empêchée de trouver dans la pièce des choses qui auraient pu me paraître évidentes si je l'avais lue auparavant.

Martine. Je crois que le spectateur va au théâtre pour voir le Shakespeare de Planchon et pas seulement la pièce même de Shakespeare, car il sait très bien que ce n'est pas lui qui va la jouer. Il va voir une mise en scène, il sait très bien que c'est autre chose que ce qui est imprimé.

Catherine. Quand je disais que c'était dangereux, je ne voulais pas dire que c'était un danger immédiat. Le metteur en scène essaie de faire comprendre au spectateur ses propres idées, et de façon aussi nette que possible. A partir du moment où quelqu'un exprime ce qu'il pense, bien sûr cela peut être dangereux, pour lui d'abord, et aussi pour les autres. Mais le spectateur peut néanmoins réagir d'une façon critique. Il ne lui est pas interdit de penser et même de penser le contraire de ce que le metteur en scène a voulu dire. Mais, pendant le spectacle, s'il y est allé pour s'échapper de la vie quotidienne, pour vivre quelque chose qui ne lui est jamais arrivé, c'est pour lui une évasion, une façon de voir les choses autrement qu'il les voit tous les jours et je ne pense pas que ce soit dangereux.

Martine. Il est clair aussi que cette

expérience nous a apporté beaucoup dans notre vie de lycéennes. Elle nous a aidées, en particulier, à lire autrement. Il m'arrive d'illustrer un livre en le lisant, d'imaginer des tableaux, et surtout des tableaux parallèles, de chercher à voir ce qui se passe en même temps dans un autre lieu. Aussitôt après avoir assisté à ces répétitions, j'ai lu une pièce de Molière et il m'est arrivé, passagèrement bien sûr, d'imaginer réellement les comédiens sur la scène. Il me semble maintenant que, quand je lis une pièce, j'arrive mieux à me détacher du texte, à l'analyser de façon plus critique, à réagir beaucoup plus en spectatrice qu'en lectrice. J'ai découvert qu'on ne pouvait pas lire de la même façon une pièce de théâtre et un roman.

Fabienne. Moi aussi, avant, je subissais beaucoup plus le texte. Maintenant j'essaie de le mettre en place, d'organiser des tableaux, de jouer le rôle du metteur en scène, de l'interpréter, alors qu'avant j'essayais surtout de le comprendre.

Anne. J'ai ressenti cela à un autre niveau. Quand j'ai relu un texte dramatique, après ces répétitions, j'ai essayé davantage de chercher des liens entre tous les personnages, même si ce n'était pas évident à une première lecture.

Martine. Je parviens aussi maintenant à mieux saisir l'aspect chronologique d'un texte dramatique, en l'illustrant, en associant un tableau à chaque période, et ainsi à mieux ressentir l'atmosphère voulue par l'auteur.

Fabienne. Avant, quand je lisais, dans une pièce, qu'on ouvrait une porte, ce n'était que des mots, je n'arrivais pas à l'imaginer. Je n'arrivais pas à mettre des personnages sur leurs paroles. Maintenant j' imagine comment cette porte sera ouverte. Avant, je me demandais parfois d'un personnage : « Est-il seul en scène ? Que font les autres

english spoken

autour de lui ? » et j'avais du mal à me le représenter. Et, de même, maintenant, quand je vais au théâtre, j'attache beaucoup plus d'importance à la mise en scène, alors qu'avant, je me contentais de regarder sans comprendre toujours bien ce que le metteur en scène avait voulu montrer.

Anne. J'allais au théâtre un peu comme au cinéma, pour voir une histoire. J'attendais le dénouement. Sans doute, cela ne passe pas à l'arrière-plan aujourd'hui, mais j'essaie tout de même d'analyser un peu le travail du metteur en scène, de découvrir ce qu'il a voulu montrer. L'intrigue devient moins importante.

Martine. Je suis beaucoup plus sensible à tous les détails techniques, à la lumière, à la musique...

Catherine. Moi, je pense avoir conservé une part d'attitude naïve devant un spectacle. J'ai toujours l'impression que c'est la première fois que le comédien joue son rôle et j'ai parfois des difficultés à envisager le fait qu'il a répété. Je ne me suis pas débarrassée de cet aspect fini du spectacle, et même quand je lis une pièce, je n'en suis pas au point d'agir en metteur en scène. Je suis quand même et toujours, et d'ailleurs j'en suis contente, sous l'influence de l'écrivain. Sans doute, il y a une très grande différence entre une pièce écrite et une pièce représentée, mais théoriquement il ne devrait pas y en avoir et c'est très important pour moi. Je pense que si le texte a été écrit, s'il n'est pas resté seulement oral, ce n'est pas parce que l'auteur a voulu le faire durer, c'est parce qu'il entendait faire une œuvre autant littéraire que théâtrale, et je la considère toujours avant tout comme une œuvre littéraire...

Martine Ben Tolila,
Fabienne Carrot,

Catherine Chevassus, Anne Vénafro

APPRENDRE une langue, plusieurs langues, c'est, dit-on, une nécessité d'aujourd'hui et, plus encore, de demain. L'époque est aux communications, aux échanges internationaux, aux informations planétaires, à la mondialisation. La dictature des media nous livre à une invasion de papier, de discours, de messages, de signaux divers, où seul un polyglotte réussirait à se retrouver chez lui.

Les questions se multiplient, dès lors, pour l'enseignement des langues. La première, de loin la plus importante, concerne le poids respectif des diverses langues, d'une part sur le plan des représentations sociales que l'on s'en fait, d'autre part dans la réalité quotidienne elle-même. Pour des raisons multiples mais très claires, l'anglais se trouve en effet, dans l'ensemble du monde, en position d'hégémonie. Les récentes statistiques publiées par le ministère de l'Éducation montrent combien le phénomène est puissant en France : dans l'enseignement secondaire, c'est à une quasi-monarchie quantitative de l'anglais que nous sommes confrontés.

Quand il s'agit de choisir une langue pour leurs enfants, les parents se tournent immédiatement vers l'anglais, conscients du fait que ce moyen de communication constitue, pour qui le maîtrise, un instrument de valeur internationale. Ignorer l'anglais passe aujourd'hui pour une infirmité et l'est réellement dans un certain nombre de situations professionnelles. Dans beaucoup de domaines, on se ferme des portes si l'on ne comprend pas cette langue (à l'oral et à l'écrit) et si l'on

ne sait pas s'exprimer en elle (idem).

Dans d'importants secteurs de la recherche scientifique et technique, les articles se publient exclusivement en anglais et les meilleurs spécialistes français (par exemple) pour faire connaître leurs travaux doivent en passer par-là. La vie culturelle quotidienne (pensons notamment à la chanson) marque une présence véritablement obsédante de la langue anglaise. Et que dire, a fortiori, de la technologie, singulièrement dans ses aspects les plus sophistiqués et les plus influents (ordinateurs bien sûr) ?

La toute puissance américaine est ici transparente. Faire de l'anglais, c'est alors s'ouvrir la possibilité d'en bénéficier. Les efforts pour enrayer la baisse constante de la langue française à l'étranger s'inscrivent dans la prise de conscience des liens entre une langue et les pouvoirs qui la sous-tendent. Et c'est précisément à cet endroit qu'apparaissent les enjeux essentiels : quelles sont les fonctions profondes d'une langue, politiquement, économiquement, sociologiquement, psychologiquement ?

Les luttes multiples qui, actuellement, se jouent dans l'ensemble du monde, pour la défense des langues nationales, régionales, locales, montrent l'ampleur du phénomène. Le français au Québec, l'occitan ou le breton en France, le droit aux langues nationales pour les travailleurs migrants expatriés en constituent quelques exemples décisifs parmi beaucoup d'autres. La langue fait de l'identité d'un individu

groupe, d'une région, d'un pays. C'est un lien et ce qui construit une communauté.

Les minorités, lorsqu'elles font le compte de leurs armes, placent leurs pratiques langagières au rang de leurs atouts, c'est-à-dire à la fois de leur patrimoine et de leurs moyens de défense. Mais ce sont là, sans doute pouvons-nous le reconnaître, arguments d'adultes, et d'adultes organisés. Or, ce sont les enfants qui doivent choisir d'apprendre une langue plutôt qu'une autre. Les parents, le plus souvent, opèrent ce choix et, quelle que soit leur bonne volonté culturelle et pédagogique, l'imposent à leurs descendants.

Et d'ailleurs, qui, drapé dans sa dignité omnisciente, osera jeter la pierre à tous ceux qui, une fois pesés le pour et le contre, optent en faveur de l'anglais au nom de l'avenir de leurs enfants? Les pratiques réelles devraient, là encore, être confrontées aux discours, si l'on veut éviter les charmes gratifiants du progressisme sans risques et purement verbal. La question est alors : quelle langue *avez-vous choisie* pour vos enfants? et non pas, comme trop souvent : quelle langue *choisiriez-vous* pour eux, et même, fréquemment, quelle langue *choisiriez-vous* pour les miens?

Soyons-y attentif : le problème de l'enseignement des langues ne se pose que très superficiellement sur le plan des techniques pédagogiques (débat qui tient pourtant le haut du pavé et masque tous les autres). C'est un rapport au monde qui est ici en question, un pari sur l'avenir, une option sur l'évolution des sociétés contemporaines. A l'oublier, on laisse quelques-uns décider pour nous tous.

Strapontinus

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

communication media didactique

LES MEDIA, dans des situations éducatives ou non, modifient considérablement le réseau de communication. Des groupes sociaux, ethniques, culturels, naguère isolés, aujourd'hui sont mis en « communication ». La quantité d'informations disponible sur des faits lointains ou proches, passés ou présents, augmente sans cesse. La demande en canaux de communication s'accroît soit au plan individuel (téléphone, télévision par câbles...), soit au plan des nations (attribution de longueur d'ondes débattue au sein d'une conférence internationale spécialisée).

Le réseau devient toujours plus dense et les techniques de conservation et de transfert d'information de plus en plus sophistiquées. Les pouvoirs politiques exercent une surveillance réelle sur la configuration et l'utilisation de ce réseau. La communication devient un sujet de préoccupation et d'intérêt général.

Paradoxalement, ni le développement du réseau, ni la planification de son implantation, ni la codification de son emploi, ne sauraient résoudre la difficulté de communiquer qui est inhérente à toute relation humaine. Le nombre d'individus mis en relation rend, au contraire, plus préoccupante la problématique de la communication. Les media crient ce qui n'était que chuchoté.

Néanmoins, le développement des

media permet au moins de mettre en lumière cette difficulté ; d'autre part, il révèle des aspects qui peuvent être exploités en vue d'une meilleure approche de la problématique de la communication ; par exemple, la pluralité des sources d'information, ainsi que la pluralité des systèmes de signes employés (paroles, images, gestes, musique...) constituent des éléments à partir desquels peut être envisagée une modification du régime de communication qui sous-tend — et qui engendre — les modes éducatifs traditionnels, comme d'ailleurs l'organisation des rapports sociaux et politiques. Le régime de communication aujourd'hui dominant est caractérisé par une position idéologique au sujet du SENS. On pense encore que le SENS est une composante des messages et qu'il est défini par l'émetteur, alors que l'analyse des situations de communication éducative montre que le SENS est une opération effectuée par les sujets en fonction de leur expérience et des signes dont ils disposent pour la dire.

Alors, dans une perspective d'éducation permanente et d'auto-éducation, on retiendra que la technologie de l'éducation doit être conçue selon trois objectifs complémentaires et interactifs.

1. Appréhension de l'environnement ; constitution de l'expérience ; expression personnelle.
2. Maîtrise des lois qui régissent les processus d'expression et de communication.
3. Enrichissement et structuration par les contenus culturels constituant les manifestations des discours disciplinaires.

Traditionnellement, on ne retient que le point 3. On élimine ainsi des situations éducatives, les aspects fondamentaux intervenant pour l'autonomie des individus, la compréhension réciproque, la tolérance et la responsabilité.

L'accent mis sur le seul enseignement des contenus (transmission de connaissances) a pour effet réel (étant donné que les enseignés sont amenés à avoir du monde la vision que d'autres leur proposent, à faire aussi des choix parmi la diversité des approches et des opinions proposées), de séparer les individus ou les groupes selon des convictions opposées et de constituer ainsi — ou renforcer — une **société d'affrontement** où la communication devient

de plus en plus improbable.

Les media, notamment lorsqu'ils sont organisés en un réseau très centralisé, comme c'est le cas lorsqu'on utilise des systèmes CDM (Communication de masse), peuvent renforcer des situations éducatives où **le discours didactique se confond avec le discours disciplinaire** : on produit pour cela des messages qui enseignent des contenus organisés selon des lois de progression, des rythmes adaptés aux facultés de compréhension du public visé, des démarches de renforcement, de répétition et de révision ; on se rapproche là de situations de conditionnement vraiment peu compatibles avec les objectifs de l'éducation permanente en vue d'une plus grande autonomie des individus.

Aussi, en réaction contre cette situation (qui n'a pas été engendrée par la technologie de l'éducation, mais à laquelle elle s'est parfois adaptée) se sont manifestées des propositions visant à fonder le **discours didactique sur la seule expression** prétendue libre et spontanée des individus. Là encore, la technologie de l'éducation a su se plier à cette orientation et on a alors pensé que les techniques légères (vidéo légère par exemple) pouvaient favoriser ces modes éducatifs. L'utilisation de techniques nouvelles a contribué à mettre en lumière que l'expression spontanée des apprenants est tissée (textée) par l'ensemble des conditionnements que la société véhicule, et que l'on aboutit souvent ainsi à un renforcement — par un phénomène d'appropriation — de ces conditionnements plus qu'à une libération.

Ni l'un ni l'autre de ces deux modèles ne peut donc servir de référence à des projets d'utilisation de la technologie de l'éducation dans une perspective d'éducation permanente.

En revanche, si l'on se fonde sur l'analyse de la communication éducative et des voies qu'elle emprunte, on peut proposer une nouvelle conception du discours didactique d'une part, et d'autre part, de la contribution de la technologie de

l'éducation.

Le discours didactique correspond à une situation éducative où l'apprenant :

- est amené — et aidé — à exprimer son expérience et ses connaissances dans le domaine concerné par un projet d'enseignement déclaré ;
- échange et confronte ses connaissances et ses points de vue avec d'autres apprenants ;
- enrichit et complète ses connaissances par le recours à diverses sources documentaires et à des compléments d'expérience ;
- structure ses connaissances par référence à un discours disciplinaire (ou scientifique).

Le discours didactique se définit alors comme une séquence d'actions dont la variété correspond à différents moments de l'appropriation des connaissances.

L'utilisation des media se différencie selon plusieurs aspects :

- déclenchement de l'intérêt, motivation, questionnement ;
- expression de l'expérience et communication interpersonnelle ;
- recours à différentes sources documentaires ;
- formulation du discours scientifique.

La technologie de l'éducation intervient selon une organisation multimedia où différents supports et différents langages sont utilisés selon leur pertinence.

Les faits de communication, que cette séquence éducative comporte, donnent l'occasion d'une analyse des modes de communication mis en œuvre et notamment des processus de signification vécus par chacun. La communication ici n'est plus considérée comme un moyen d'enseignement, mais comme un objet d'analyse et d'enseignement.

Ce dernier point revêt une importance toute particulière car il s'agit de la maîtrise de l'instrument par lequel s'effectue non seulement tout acte éducatif mais qui intervient aussi dans l'ensemble des relations sociales, culturelles, politiques qui tissent la vie des personnes et des groupes.

La technologie de l'éducation, c'est donc, avant tout, la technologie de la communication éducative. Or, la communication est un phénomène très complexe. Le développement des media donne l'occasion de réexami-

ner les conditions de la communication dans le sens de la maîtrise, par l'ensemble des individus concernés, des processus de signification vécus. Alors, seulement, l'éducation permanente pourra s'orienter vers l'auto-gestion des modes d'apprentissage et vers la responsabilité politique.

René La Borderie

le braille... ce marginal

ON EN PARLE très peu. On le connaît très mal. On a même quelque répugnance pour lui. Et, pourtant, il est le réconfort et la libération de ceux qui le pratiquent dans l'obscurité, l'indifférence et l'oubli. Il mériterait plus d'attention, plus de considération, plus d'impact. Sa simplicité le rend accessible à tous les mal-voyants, et son efficacité n'est comparable à aucune autre technique.

Toutes les lettres et tous les signes de ponctuation sont formés à l'intérieur d'un rectangle contenant six cases. Leur perforation fait apparaître au dos de la feuille des points en relief perceptibles au toucher. L'apprentissage est rapide et, sauf contre-indication médicale, sans fatigue accablante. L'écriture peut se faire soit à la main, au moyen d'une tablette et d'un stylet, soit à la machine braille. Une fois les méthodes de lecture et d'écriture maîtrisées, il est conseillé d'apprendre l'abrégié braille par lequel une seule lettre représente un groupe de lettres. Les facultés de lecture et d'écriture se trouvent alors décuplées. Un sérieux effort d'adaptation, bien sûr, est nécessaire. Mais quelle récompense ensuite...

Certes, l'homme moderne se tourne volontiers vers le progrès. Les découvertes récentes de l'audio-visuel semblent parfois vouloir ramener l'usage du braille à une époque ancienne. Quelle erreur ! Les dernières découvertes, et en particulier

la cassette, malgré tout leur apport culturel aux aveugles, ne l'éliminent pas. La télévision empêche-t-elle les voyants de lire? On sait bien que non. L'augmentation de la vente des livres en témoigne. La prolifération de l'usage des cassettes ne peut faire oublier les joies de la lecture en braille. Les mots et les phrases prennent sous les doigts un relief étonnant. Le lecteur s'en imprègne, il les possède, mieux encore qu'avec les yeux. Il peut, à loisir, les lire et les relire. La lecture peut se faire n'importe où, dans toutes les positions. Mieux qu'une compensation, la lecture en braille est pour le malvoyant une évasion de son univers carcéral.

Et puis, enfin, le mal-voyant n'a-t-il pas droit à son message secret? Seul le braille lui permet de communiquer individuellement sans intermédiaire. Grâce au braille, il pourra noter et identifier ses dossiers, ses répertoires, son courrier. Aucune machine ne saurait le subroger dans cette tâche.

On objecte souvent que le braille peut créer un climat pathogène, surtout chez les ambyopes, qui voient en lui un signe irréfutable de leur cheminement vers la cécité. Mais ne vaut-il pas mieux se trouver armé, sur le chemin de l'épreuve morale? Tout découragement, tout manque d'activité qui guettent celui qui ne lit plus, ne seront-ils pas plus préjudiciables qu'une prise de conscience, même un peu brutale, des conséquences d'une infirmité?

Les appels sporadiques en faveur de l'utilisation du braille ne demeurent cependant pas tout à fait vains. Le braille a ses adeptes fervents. Plus de cent vingt mille ouvrages sont prêtés annuellement à la bibliothèque braille parisienne de Valentin Hasüy. Récemment, une bibliothèque braille a été créée à Versailles par le Groupement des intellectuels aveugles et ambyopes. Des retraités bénévoles consacrent une partie de leurs loisirs à copier des livres et des textes en braille. Ils ont appris l'écriture et la lecture braille pour le service des aveugles.

Mais toutes ces bonnes volontés et toutes ces vocations ne sont pas assez nombreuses. Trop de malvoyants négligent cette activité et peu de voyants pensent aux services qu'ils pourraient rendre aux aveugles en apprenant le braille. Le der-

nier congrès de l'Unesco en faveur des handicapés a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir le braille. Espérons que l'impact de cet organisme dans le monde favorisera l'usage de cette pratique.

Yves Pons
professeur de lettres

vos réactions

« priorité aux classes vertes »

Dans votre n° 366, Pierre Giolitto souligne, avec juste raison, l'intérêt éducatif des classes vertes, et la possibilité de généraliser l'expérience sans y englober un budget considérable. Cela est d'autant plus vrai que de nombreuses communes rurales, dont l'école a été fermée pour cause de ramassage (parfois peu justifié), accueilleraient volontiers des groupes d'enfants en classes vertes. L'ICEM a souvent revendiqué une telle orientation éducative des classes transplantées, mais il faut noter que les incitations officielles s'exercent plus volontiers vers les classes de neige et de mer, pourtant beaucoup plus coûteuses.

A notre avis, ce choix délibéré n'est pas guidé par des préoccupations sportives car on ne forme pas de vrais skieurs ou de vrais navigateurs par quelques semaines en classes transplantées, tout au plus peut-on créer une sensibilisation. Par contre l'initiation à la randonnée pédestre, pratiquée dans les classes vertes, est directement utilisable sans frais et en permanence dans l'ensemble des régions. Tous les hygiénistes s'accordent à la considérer comme le meilleur de tous les sports.

Sur le plan éducatif, la classe verte est sans commune mesure avec les autres classes transplantées et Pierre Giolitto a raison d'insister sur la vie du groupe, la découverte du milieu naturel et humain. Tous les arguments penchent en faveur des classes vertes.

Pourquoi ne se généralisent-elles

pas? Ne faut-il pas rechercher, sous la valorisation systématique des activités « de prestige » (ski, voile, équitation), une utilisation de l'école comme support de propagande pour les sports qui feront vendre à leurs utilisateurs des équipements et des services? Derrière les classes de neige et de mer, ne voit-on pas se profiler les promoteurs de stations d'altitude et de marines, les fabricants de matériels toujours plus perfectionnés et coûteux?

Le grave défaut des classes vertes est probablement de ne pas renforcer la politique des loisirs de consommation et de favoriser au contraire l'enracinement des hommes dans leur propre région. Non seulement elles ne font rien vendre mais elles risquent de sensibiliser les citoyens aux problèmes écologiques, ce qui n'est pas sans aggraver certaines contestations.

Ne serait-il pas temps que les enseignants et les municipalités, qui ne partagent pas toujours les objectifs actuels du pouvoir, prennent un peu de recul par rapport au prestige des classes de neige et de mer et portent leurs efforts vers la généralisation des classes vertes, plus conformes aux besoins réels de la grande majorité des enfants (et de leurs parents) et à la vocation éducative de l'école? C'est du moins ce que nous souhaitons.

Michel Barré
secrétaire général de l'ICEM
Pédagogie Freinet

Puis-je me permettre d'ajouter à l'article de Pierre Giolitto, paru dans votre revue du 2 novembre, que la classe de mer peut être également une classe... bleue, cette fois-ci.

Depuis dix années, deux collègues et moi-même organisons seuls une classe transplantée *sans voile* de soixante-dix-huit élèves (trois classes rurales) dans des locaux que nous avons recherchés et sélectionnés selon de très nombreux critères : être situés à proximité immédiate de l'océan, près d'un port actif, avec un environnement immédiat riche en histoire et géographie.

Je puis vous assurer que chaque séjour fut une réussite grâce à cette équipe solide que formaient les maîtres, leurs femmes, les normaliens et normaliennes, et je pense que nous

avons répondu de manière précise « aux objectifs de formation globale attribués aux classes de nature ».

Nous n'avons, hélas, pas eu toujours le soutien souhaité et craignons, en l'état actuel des textes, qu'on oblige les maîtres à obligatoirement passer par le canal des centres permanents.

B. Blanchard

« le menuisier et l'institutrice »

Quelle lucidité dans « Points d'interrogation » de Strapontinus du n° 366 du 2 novembre dernier !

Je crois que tous les enseignants, honnêtes avec eux-mêmes, se posent un jour ou l'autre la question : « Quel intérêt pour les autres, pour moi-même, de rester enseignant pendant trente-cinq ans ? »

Il semble que la frontière entre l'enseignement et le travail à la chaîne devienne, chez certains, fort nébuleuse.

De tous les « spécialistes », l'enseignant est, peut-être, celui qui souffre le plus du caractère aliénant et infantile de sa profession. Illich, malgré ses outrances, n'a pas totalement tort. L'école est l'un des lieux où se détruisent les personnalités.

Celle des enfants, bien sûr, lorsqu'ils doivent subir les manies de certains maîtres, dénués de toute notion psychologique.

Celles des maîtres, évidemment, obligés constamment de courber l'échine sous les assauts répétés des réformes, des changements continuels et commerciaux des méthodes, des lubies des IDEN, etc. Car parmi les « professionnels de la pédagogie » si « des paralysés et des paralysants » existent, c'est, avant tout, chez les IDEN qu'il faut les chercher.

Je suppose que sont rares les IDEN aux idées généreuses, à l'esprit large et non conformiste. La plupart d'entre eux pensent que l'on doit être enseignant à vie et à part entière. J'ai entendu un IDEN dire que, pour un enseignant, l'école devait passer avant tout, avant la famille, les enfants. Selon lui, on avait le droit et même le devoir de négliger ses propres enfants ! Une telle conception de la fonction enseignante n'est,

certainement pas, le signe d'un esprit éclairé.

C'est le résultat lamentable, sec et glacial, de la pédagogie devenue acte de foi, érigée en dogme infaillible, source de stérilité et d'intolérance.

P.M.C.
institutrice

« l'IDEN, homme de terrain oublié ? »

Dans votre numéro du 12 octobre, j'ai lu avec intérêt l'article de Michel Moisan intitulé « l'IDEN homme de terrain oublié ? » et une autre formule m'est venue à l'esprit : « l'inspectrice des écoles maternelles sacrifiée » et sans point d'interrogation. Sujet que personne n'aborde, gommage des écoles maternelles dont peu semblent conscients, destruction d'un travail essentiellement féminin, opi-

niâtre, de plus d'un siècle d'existence.

Un seul exemple parmi d'autres : celui du département du Nord qui possédait dix IDEN ; où en est-on depuis la rentrée de 1978 ?

A la suite de mutations ou de départs en retraite de quatre inspectrices, la circonscription de Denain (détachée de mon ancienne circonscription) est attribuée à un conseiller pédagogique primaire ; la circonscription de Dunkerque relève d'un conseiller pédagogique primaire ; la circonscription de Roubaix passe à un PEGC ; la circonscription de Douai appartient à un professeur d'école normale. De « solides » mains masculines remplacent les nôtres.

C'est entendu, notre recrutement est supprimé ; nous étions cent soixante-dix fâcheuses et un personnel polyvalent se prépare mais, en attendant, on assiste à une désastreuse dégradation.

Paulette Lequeux
inspectrice honoraire des écoles maternelles

lecteur et poète

Lecteur assidu de votre revue, à laquelle mon établissement scolaire est — de longue date — abonné, je voudrais vous dire combien j'en apprécie les rubriques. Vous n'ignorez pas la solitude et, souvent, l'expectative de l'enseignant...

Au-delà de l'intérêt immédiat et renouvelé des lectures à caractère professionnel, je m'attache avec un vif plaisir aux chroniques relatives à « l'homme créateur », pages que bien des revues dites littéraires pourraient vous envier !

J'ai, il y a peu, publié une petite plaquette que je vous fais parvenir. Si vous l'en jugez digne, peut-être m'accorderiez-vous quelques lignes dans un prochain numéro.

Claude Calvez, instituteur

Ce que nous écrit ce lecteur nous touche. En ce qui concerne son recueil poétique, nous avons déjà été amenés à évoquer ce problème (voir notamment, dans notre n° 355 du 18 mai 1978, page 26, les propos de Jean-Pierre Vélis figurant en tête de l'article « La poésie et ses multiples »). N'étant pas une revue de poésie, il nous est parfaitement impossible de consacrer même « quelques lignes » à chaque plaquette reçue. Il ne s'agit nullement d'une question d'« indignité », comme le pense Claude Calvez. Beaucoup plus simplement, cela ressort d'une impossibilité matérielle : nous recevons plus de deux cents recueils de poésie au cours d'une année scolaire (sans compter les revues). Force nous est bien de « sélectionner » quelques œuvres seulement parmi ce flot...

Cela dit, chaque recueil est lu par nous. Aucun n'est reçu avec indifférence. Et l'ensemble nous prouve que la poésie vit dans les écoles, les collèges et les lycées, puisqu'un grand nombre d'envois émane d'enseignants. Etant donné que nous ne pouvons répondre à chacun en particulier, que les auteurs soient, du moins, collectivement assurés ici que nous les écoutons. Et que, non seulement leurs voix nous atteignent, à travers ce semblant de silence, mais aussi et surtout qu'elles nous touchent.



"Connaître les animaux familiers"

1^{ère} série : Le chat - Le chien

Tel est le titre d'une toute **nouvelle** documentation éditée par le C.I.E. en liaison avec le service étude de la Société Friskies.

Le 1^{er} lot pédagogique convient aux classes de C.E. à la 6^e et se compose d'un livret et de **2 posters** grand format (60 cm × 80 cm) sur le chat et le chien (anatomie, physiologie, races, hygiène, comportement, alimentation ...).

Pour vous le procurer, écrivez à C.I.E.

25, rue Bergère · 75009 PARIS

En joignant votre participation aux frais d'envoi par chèque bancaire ou postal.

1^{er} lot 10 Frs - le lot suivant 6 Frs

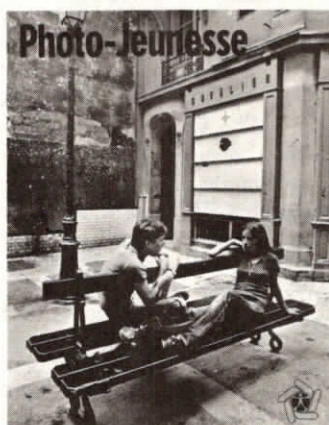
QUAND ON AIME (VRAIMENT)
LA PHOTOGRAPHIE
on lit

Photo-Jeunesse

11 ans d'indépendance au service de la photographie
six numéros par an
abonnement : 35 F



SPÉCIMEN GRATUIT
AUX LECTEURS
DE « L'ÉDUCATION »



actualité, technologie, action
photographie, photo et société, et,
dans chaque numéro, des fiches techniques



(Bon à retourner à PHOTO-JEUNESSE - 3, rue Récamier 75341 Paris Cedex 07)

NOM PRÉNOM

ADRESSE

désire recevoir un spécimen gratuit

souscrit un abonnement (joindre chèque de 35 F à l'ordre de Photo-Jeunesse).

Jouets 1978

Jouets Noël

aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit

Décoration du sapin

- Répertoire pour fêtes
- Articles de cotillon
- Matériel éducatif
- Disques scolaires

Catalogue général 48 p. (gratuit)



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'**alphabétisation**
d'initiation au **calcul**
d'introduction à la vie **moderne**

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris

**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**

C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un document

Informé, enseigner. L'entrée de la presse à l'école a suscité, depuis quelques mois, de multiples débats; ce n'était pas trop tôt et les professionnels (du journalisme et de l'éducation) ne peuvent que se féliciter de voir aboutir enfin l'un de leurs souhaits. Il est nécessaire d'abord de faire en sorte qu'élèves et maîtres soient en mesure de connaître la presse elle-même, ses techniques et ses contraintes. C'est à quoi répond **De l'événement au lecteur**, document de 64 pages publié par le CRDP d'Orléans (55, rue Notre-Dame-de-Recouvrance) et vendu au prix de 18 F. Statut et structure de l'Agence France-Presse, production et traitement de l'information, sociologie et morale de l'information, la vie d'un journal (**Le Monde**) constituent les rubriques essentielles de ce panorama utile et clair. Une bibliographie sur la presse d'une part, et d'autre part sur les relations de celle-ci avec l'école, complète cet instrument de travail qui contribuera à faire se mieux connaître les nouveaux partenaires. Souhaitons que ce premier pas ne reste pas sans lendemain, car l'enjeu, pour les élèves et les enseignants, est de première importance.

deux revues

Vivre et enseigner. Les liens multiples et enchevêtrés entre l'école et la vie, le monde scolaire et

le monde tout court, méritent bien qu'on y consacre quelque attention sérieuse, au-delà des discours sentencieux habituels sur la question. La rigueur consiste ici à ne pas vouloir être exhaustif, mais à donner un éclairage précis sur un domaine circonscrit. Tel est le parti pris par Louis Raillon dans le n° 128 d'**Education et Développement** (octobre 1978, 64 p., 10 F — 11, rue de Clichy, 75009 Paris). La formation, c'est la vie, dit joliment l'introduction de ce numéro. L'initiation à la biologie, les démarches spontanées d'apprentissage et la formation scientifique, le devenir vers la mort, dessinent quelques perspectives qui nous aident à cerner les problèmes concrets auxquels nous sommes chaque jour confrontés. Clair et simple, cet ensemble ponctuel vise à la fois l'action et notre réflexion. Gaston Mialaret et Jacques Ardoino y ont joint un court texte, pointu et argumenté, sonnant l'alerte sur les sciences de l'éducation, « mal aimées » de l'université française.

Jeunesse d'ailleurs ici.

« Les problèmes de la migration sont en train de changer de visage : au lieu de se rapporter surtout à des travailleurs, en majorité analphabètes, sans formation, venus en France des zones rurales à l'âge adulte, et prêts à tout accepter pour survivre et envoyer des subsides à leur famille, ils concernent de plus en plus une population jeune, sans grande qualification professionnelle, mais avertie, et décidée à obtenir de meilleu-

res conditions de vie et de travail que la génération précédente », peut-on lire dans le n° 29-30 de **Migrants-formation** édité par le CNDP et intitulé **Adolescents immigrés** (148 p., 5 F — 4, rue de Stockholm, 75008 Paris). Les jeunes immigrés dans la société globale, les problèmes familiaux et les chocs culturels, la sexualité, l'orientation scolaire, la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active, les loisirs et les problèmes d'avenir, constituent les étapes de ce parcours remarquable où l'on trouve désormais un ensemble de réflexions originales. Rien de tel n'existait pour l'instant, et de l'incontournable est créé.

un numéro de téléphone

Pour ne pas laisser sans réponses vos questions, qu'elles soient d'ordre éducatif, scolaire, professionnel, juridique, psychologique ou de loisirs. L'Ecole des parents et des éducateurs, bien connue pour ses initiatives et son travail en profondeur auprès des familles et des enseignants, a créé un « Inter-Service-Parents » qui répond en permanence à vos préoccupations. Si vous appelez le **766-51-52**, ce service ne résoudra probablement pas tous vos problèmes, mais il vous conseillera, vous orientera, ou vous ouvrira les pistes qu'il vous faut emprunter pour mener à bien la scolarité ou les loisirs de vos enfants.

on recrute

■ **DES PROFESSEURS TECHNIQUES chefs de travaux des lycées techniques** (CAPET, degré supérieur) par concours des 5 et 20 mars 1979 (arrêté du 20 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS d'administration centrale** — vingt-six postes — et des secrétaires administratifs affectés au traitement de l'information — six postes (arrêtés des 11, 17 et 23 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **DES ATTACHES d'administration et d'intendance universitaire** — quatre-vingt-deux attachés d'administration, deux cent vingt-huit attachés d'intendance (arrêtés des 25 et 27 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **DES PROFESSEURS agrégés et certifiés** (session de 1979). Inscriptions jusqu'au 15 janvier 1979 (circulaire du 30 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **DES PROFESSEURS de l'enseignement technique** (CAPET 1979). Inscriptions jusqu'au 15 janvier 1979 (arrêté du 31 octobre 1978 — B.O. n° 40).

on organise

■ **DES COURS D'ETE aux USA** pour une dizaine de professeurs d'anglais ou d'histoire des classes terminales des lycées. Ces cours se tiendront en juillet-août 1979. Inscription des candidats avant le 31 décembre 1978 (circulaire du 26 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **LE MOUVEMENT des inspecteurs principaux et des inspecteurs de la Jeunesse, Sports et Loisirs**, en 1979. Liste des postes vacants (circulaire du 19 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **LES EPREUVES** pour l'accès, en 1979, au cycle préparatoire des concours internes d'entrée à l'**Ecole nationale d'administration** — cent quatre-vingts places. Epreuves le 4 mai 1979 (arrêté du 19 octobre 1978 — B.O. n° 41).

■ **LES EPREUVES THEORIQUES** de l'examen du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés, session de 1979 (arrêté du

27 octobre 1978 — B.O. n° 41).

■ **LES CONCOURS de conseiller administratif des services universitaires**, session de 1979, les 8 et 9 mars (arrêté du 6 novembre 1978 — B.O. n° 41).

■ **LES CONCOURS de recrutement des inspecteurs de l'information et de l'orientation** pour quatorze postes, en 1979 (arrêté du 18 octobre 1978 — B.O. n° 41).

■ **LES ECHANGES** poste pour poste de professeurs de langues vivantes entre la France, d'une part et le Royaume-Uni, la République d'Irlande, la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche ou l'Espagne, d'autre part. Les notices de candidature doivent être demandées avant le 20 décembre 1978 (circulaire du 13 novembre 1978 - B.O. n° 42).

■ **LES EPREUVES PRATIQUES** de l'examen du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés pour la session de 1979 auront lieu du 1^{er} janvier au 31 décembre 1979 (arrêté du 2 novembre 1978 - B.O. n° 42).

on fixe

■ **LES CONDITIONS D'ADMISSION** et les programmes du concours d'entrée à l'**Ecole normale supérieure de l'enseignement technique** (arrêté du 16 octobre 1978 — B.O. n° 40).

■ **LES REGLES** relatives à l'attribution de l'honorariat aux fonctionnaires admis à la retraite qui devient pratiquement automatique, sauf mention expresse contraire dans l'acte d'admission à la retraite (circulaire du 25 octobre 1978 — B.O. n° 40).

on° majore

■ **LA REMUNERATION des fonctionnaires** de l'Etat à compter du 1^{er} novembre 1978. Le traitement de base afférent à l'indice 100 est fixé à 13 576 F par an. Les taux de l'indemnité de résidence sont réduits dans les trois zones de 1,50 % et deviennent respectivement, de la première zone à la troisième, 8 %, 6 % et 5 %. Le supplément familial de traitement est légèrement augmenté (décret du 2 novembre 1978 — B.O. n° 41).

on informe

■ **LES JEUNES GENS** sur les modalités pratiques d'application des textes sur le service national : durée du service, âge d'appel, reports d'incorporation, dispositions particulières à certains emplois du service national, objecteurs de conscience, dispensés (circulaire du 18 octobre 1978 — B.O. n° 40).

on publie

■ **LES MODALITES** d'attribution, pour l'année scolaire 1979-1980, des bourses nationales d'études du second degré, dont les principes généraux restent inchangés. Les demandes de bourses doivent être présentées par les familles le 31 janvier 1979 au plus tard (circulaire du 16 novembre 1978 - B.O. n° 42).

■ **LE CALENDRIER** des concours d'entrée aux grandes écoles, en 1979 (circulaire du 7 novembre 1978 - B.O. n° 42).

on signale aussi

■ **LA PROCLAMATION**, par l'Assemblée générale des Nations-Unies, de l'année 1979, **Année internationale de l'enfant**. Les services et établissements du ministère de l'Education seront associés aux manifestations de l'Année internationale (circulaire du 11 octobre 1978 — B.O. n° 38).

■ **LE CONCOURS** « Comment je vivrai en l'an 2000 », organisé par Antenne 2 et la Commission française pour l'Unesco dans le cadre de l'**Année internationale de l'enfant** (circulaire du 18 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **LE CONCOURS** national scolaire de la Prévention routière en 1979 entre le 12 et le 16 mars (circulaire du 25 octobre 1978 - B.O. n° 39).

■ **DES VACANCES DE POSTES** d'enseignement dans les pays de l'Afrique francophone au sud du Sahara, pour la rentrée scolaire 1979 : agrégés, certifiés, PEGC et professeurs d'enseignement technique, etc. (note publiée au B.O. n° 42).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

effectifs dans le second degré

Pourriez-vous présenter succinctement les dispositions qui fixent l'effectif des divisions pour chaque niveau de l'enseignement du second degré ?

Un certain nombre de textes récents ont fixé l'effectif des divisions dans les établissements du second degré.

- **En sixième** « l'effectif de référence » pour le calcul du contingent annuel d'heures d'enseignement attribué à chaque collègue a été fixé à vingt-quatre élèves. Pour tenir compte de contingences particulières, cet effectif pourra être au minimum de seize élèves, au maximum de trente élèves (arrêté du 14 mars 1977).

- **En cinquième**, les chiffres sont les mêmes depuis la rentrée de septembre 1978.

- **En quatrième et troisième**, le régime reste celui de la circulaire du 24 septembre 1968 : effectif maximum de trente-cinq élèves.

- **En seconde et première**, le maximum fixé par la même circulaire du 24 septembre 1968 est de quarante élèves.

- **En terminale**, le maximum a été abaissé à trente-cinq élèves, chaque fois que ce sera possible (circulaire du 15 juillet 1971).

- **Pour les collèges d'enseignement technique**, devenus lycées d'ensei-

gnement professionnel, trente-cinq élèves par division (circulaire du 24 septembre 1968).

doctorat d'État

Dans l'enseignement public, les professeurs bi-admissibles à l'agrégation bénéficient d'une rémunération particulière ; il n'en est pas de même pour les professeurs munis d'un doctorat d'État qui ont perdu, en 1948, la prime qu'ils touchaient. Ne serait-il pas équitable de rétablir cette prime pour tenir compte d'un titre universitaire de premier plan ?

Depuis l'intervention du décret du 10 juillet 1948 (grille des rémunérations de la Fonction publique) et de l'ordonnance du 4 février 1959 (statut général des fonctionnaires), le régime de rémunération d'un fonctionnaire est déterminé en fonction soit de son grade, soit de l'emploi auquel il a été nommé. Il en résulte que le traitement et les indemnités correspondantes ne peuvent pas être fixés par référence à la possession de diplômes ou de titres universitaires. Bien que le doctorat d'État soit l'un des titres exigés pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie, par exemple, il n'est pas envisagé, pour le moment, d'exception au principe énoncé plus haut en faveur des titulaires d'un doctorat d'État.

dispense du service national

Quelles sont les conditions nécessaires à la dispense du service national ? Quelles démarches faut-il effectuer ?

Une note d'information du 18 octobre 1978, publiée au B.O. n° 40, rappelle les possibilités de dispense du service national.

D'après l'article 31 du Code du ser-

vice national sont dispensés du service national actif, sur décision du préfet du département du lieu de recensement :

- les pupilles de la nation ;
- les jeunes gens dont le père, la mère, un frère ou une sœur
 - a été déclaré « Mort pour la France » ;
 - est décédé alors qu'il servait au titre de l'une des formes du service national ou qu'il était mobilisé ou requis, des suites d'un accident survenu, d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée dans l'accomplissement d'un service effectif et sans faute personnelle ;
 - est décédé des suites d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée au cours d'une action dont l'accomplissement sur ordre ou dans l'intérêt de la sécurité ou de l'ordre public, comportait des risques particuliers.

La demande doit être déposée à la mairie du domicile dans le délai de trente jours après la clôture de la période de recensement.

D'après les articles 32 et 32 bis du Code du service national, peuvent être dispensés de ce service les jeunes gens classés soutien de famille parce qu'ils ont la charge effective d'une ou plusieurs personnes qui ne disposeraient plus des ressources suffisantes si les jeunes gens étaient incorporés (enfant ou ascendant à charge).

La demande est déposée à la mairie, comme il est indiqué ci-dessus. Les dossiers sont instruits par le préfet du département et transmis pour décision à une commission régionale.

CDI

Il y a quelques années, le ministre de l'Éducation nationale avait annoncé la création de centres de documentation et d'information (CDI) dans la totalité des établissements de second degré, à commencer par les lycées. De même,

on devrait donner un statut aux documentalistes des CDI. J'aimerais savoir quelles sont, actuellement, les mesures prises pour la solution de ces problèmes ?

Si les objectifs de l'administration de l'Education n'ont pas changé, il semble bien que les moyens financiers disponibles ne permettent pas d'envisager la création des nombreux CDI et des emplois de documentalistes correspondants.

Actuellement, il existe officiellement, pour les établissements de second cycle, en moyenne un emploi de documentaliste-bibliothécaire pour 1,6 établissement ; la situation des lycées d'enseignement général et technique étant d'ailleurs plus favorable que celle des lycées d'enseignement professionnel, il faut regretter sans doute que les documentalistes-bibliothécaires des CDI ne bénéficient pas d'un statut particulier, comme il en existe pour les personnels de la Documentation française, de l'ONISEP, de l'INRP, du CNDP, etc. Les documentalistes des CDI sont désignés par arrêté comme adjoints d'enseignement ; ils bénéficient d'une indemnité annuelle. Des travaux au niveau interministériel sont en cours pour harmoniser les statuts des personnels de documentation ; mais de longs délais seront sans doute nécessaires avant l'obtention du résultat que vous souhaitez.

stages d'instituteurs en Allemagne

Instituteur d'un département de l'Est, j'aimerais savoir quelle est la situation faite aux instituteurs français en stage en Allemagne. Le stage, m'a-t-on dit, coûte de l'argent aux maîtres qui l'accomplissent.

Les instituteurs et institutrices titulaires ou stagiaires — ainsi qu'à titre transitoire les maîtres remplaçants munis du CAP et les normaliens ayant achevé leur formation profes-

sionnelle — originaires de l'un des quarante et un départements où sont organisées des expériences d'apprentissage précoce de l'allemand, peuvent effectuer un séjour de une, deux ou trois années consécutives ou non, en République fédérale d'Allemagne, afin d'améliorer leur connaissance de la langue allemande et d'assurer, dès leur retour en France, la poursuite des expériences en cours dans leur département d'origine.

Pendant leur séjour en Allemagne, ces maîtres assurent leur service dans des jardins d'enfants ou des écoles élémentaires où ils enseignent le français. Au cours de cette période, l'inspection académique dont ils dépendent continue à les rémunérer, tandis que le ministère des Affaires étrangères leur sert une indemnité compensatrice de différence du niveau de vie qui, initialement était de 4 000 F et a été portée à 5 000 F au 1^{er} janvier 1977. Le montant de cette indemnité devrait être révisé dans un proche avenir.

la presse à l'école

Il est recommandé d'utiliser la presse dans les lycées. Y a-t-il des Instructions officielles concernant le choix des abonnements ?

La circulaire du 20 octobre 1977, qui vise essentiellement l'utilisation de la presse comme moyen pédagogique, a précisé qu'« un seul journal n'était pas souhaitable et qu'il convenait de rechercher une grande variété de sources ». C'est pour cela que les établissements peuvent contracter des abonnements dans le cadre des foyers socio-éducatifs, des bibliothèques ou des centres de documentation et d'information. Les choix sont faits sur la proposition des professeurs, sous la responsabilité du chef d'établissement et après avis du conseil d'établissement. Les services du ministère ou de l'académie n'interviennent pas pour recommander ou exclure un abonnement précis.

René Guy

pour votre classe

■ **Éléments de documentation biologique.** Nous avons déjà signalé l'intérêt des guides Vuibert. La série consacrée à la biologie est essentiellement destinée à des élèves de 6^e et de 5^e. Chacun de ces opuscules se trouve centré sur un thème. Le texte, les photographies et les croquis se complètent pour fournir une première base documentaire scientifique à propos du « comportement animal ». Cette série vient d'être augmentée de cinq titres, dus à la collaboration d'Ivan Knudsen et Guy Marchal : **Les animaux dans leur milieu ; Quand les animaux vivent ensemble ; Quand les animaux se battent ; La vie amoureuse des animaux et L'animal et ses petits** (ch. vol. : 64 p., 12 F). Ajoutons que tous ces volumes se trouvent munis d'un « lexique », utile pour la lecture des jeunes, ainsi que d'une « bibliographie » qui rendra service aux professeurs.

■ **Activités théâtrales à l'école.** Blanchette Marcorelles a eu l'idée de rassembler dix petites pièces, qui sortent heureusement de la mièvrerie courante en la matière, et qu'elle présente en un volume : **Jouons la comédie** (Dessain et Tolra, 100 p. — 20 F franco à envoyer à l'AAECC, B.P. n° 7 — 68000 Colmar). La plupart de ces comédies ont été adaptées à partir de contes et de récits d'écrivains. Pour chacune d'elles, l'auteur fait suivre le texte des dialogues d'une fiche de renseignements d'ordre pratique : matériel scénique et déguisements, toujours fort simples. En fin d'ouvrage, Blanchette Marcorelles réunit des remarques au sujet du bon fonctionnement d'un club de théâtre à l'école élémentaire. Précisons que ce volume est le quatrième d'une série au sein de laquelle maîtres et élèves devraient pouvoir trouver un texte approprié. Jouer sur une scène, fût-elle d'un préau d'école, est une activité ludique et formatrice que l'on néglige trop souvent. Grâce à ces petits ouvrages, il devient possible de remédier à cette carence.

P. F.

apologie du vol

Voici deux ouvrages qu'il nous paraît impossible de dissocier parce que, bien que traitant chacun de domaines spécifiques, ils devraient retenir l'attention et éveiller l'intérêt, non seulement des enseignants spécialistes de physique ou de biologie, mais encore de tout un public de lycéens, étudiants et parents d'élèves que les explications données, de façon simple, claire, imagée, ne rebuteront jamais. A cette première raison s'ajoute le fait qu'il s'agit d'albums où se trouvent alliées la qualité de l'information transmise et celle, exceptionnelle, d'une iconographie dont la valeur est sans égale.

Précisons tout de suite que les deux albums dont il s'agit sont l'œuvre du même auteur : Stephen Dalton, spécialiste anglais dans la photographie des insectes et des oiseaux en mouvement, dont tout le monde reconnaît l'incomparable clarté de ses clichés.

Pour en comprendre la raison, il faudra commencer par **Pris au vol** (Pierre Horay, 144 p., 74 planches couleurs, 69 F). Au fil des pages de ce livre sous-titré « Les insectes saisis par l'objectif », on ne peut manquer d'être stupéfaits par de nombreux clichés « suivis ». Ici, il s'agit d'une mouche se posant au plafond ; là d'un chrysope décollant verticalement puis se rabattant en arrière. Sur tous ces clichés, les ailes sont absolument nettes. Si l'on veut bien passer de l'image au texte, le mystère s'éclaircit. Stephen Dalton a en effet réalisé en laboratoire un appareillage susceptible de prendre des photographies stroboscopiques, fixant en pleine action, image par image, des insectes dont les ailes battent à la fréquence de 400 cycles/s, ce qui suppose un enregistrement de l'ordre de 8 000 images par seconde. Certaines de ces images, sélectionnées sur les planches de **Pris au vol**, montrent que la technique a été ici aussi vélocité que les battements alaires de

l'insecte dont elle a suivi chaque mouvement.

Tout entier consacré au vol des insectes et à la technique mise en œuvre, cet album est passionnant au niveau de la méthode et captivant en ce qui concerne les résultats obtenus.

Le second ouvrage de Stephen Dalton s'intitule **Le miracle du vol chez les plus lourds que l'air** (Edita, Lausanne — Denoël distributeur — 168 p., 100 ill., 120 F). Il s'est donné un but fort différent du premier, ayant pour ambition de définir les principes fondamentaux du vol et les mécanismes qui le régissent. Ceci, en parlant des insectes et des oiseaux pour en arriver au vol humain (tel celui de Lilienthal, cet Icare du XIX^e siècle, ou ceux des actuels amateurs du planeur de pente à aile Delta) et aux différentes étapes de l'aéronautique. L'entreprise est ambitieuse et l'on aurait pu craindre qu'elle soit ou superficielle ou rebutante. L'ouvrage échappe à ces deux écueils. Dès le premier chapitre, tout lecteur, même ignorant des lois des fluides (car l'air en est un, comme l'eau) et de l'aérodynamique, est saisi par une explication assez subtile pour substituer aux paragraphes, chaque fois que possible, des diagrammes plus « parlants ».

On voudrait insister sur l'intérêt de ce livre, pour ce qui est de l'histoire naturelle aussi bien que de la physique. Le dernier chapitre, en évoquant les différents types de « volets » sur les ailes des avions modernes, nous montre que les progrès aéronautiques auront fini par rapprocher « les plus lourds que l'air » de leurs minuscules devanciers : oiseaux et insectes, tant au niveau des équilibrages de force qu'à ceux des gouvernes et des manœuvres de sustentation. On pourrait sans nul doute dire que la progression de l'aviation et la poursuite des recherches sur le vol des animaux se sont alimen-

tées l'une l'autre, dans le domaine des théories et des techniques. Cependant que sur le plan du fantasme, on trouve, dans ces deux voies, cette attirance constante, ce désir éternel et fou de l'homme : voler.

Que le rêve, la magie aient cédé le pas à la science n'a pas été en nous ce qui se découvre en filigrane de ces deux remarquables lectures : l'angoisse de notre finitude que nous associons toujours à une « perte »... Celle des ailes que, depuis notre lointaine origine, et par tous les moyens, nous nous acharnons à reconquérir...

Pierre Ferran

Educations et Développement

• UNE REVUE

Numéros récents :

N° 127 : L'initiation aux sciences économiques et sociales.

N° 124 : Equipes éducatives, du mythe à la réalité.

N° 122 : Animation et documentation.

N° 119 : La relation d'aide en éducation.

N° 116 : Les CES et l'innovation pédagogique.

10 F l'unité

• UN LIVRE

**une nouvelle
manière
d'enseigner
pédagogie et
documentation**

*Jean Hassenforder
Geneviève Lefort*

Prix : 40 F (franco)

BON A RETOURNER A

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT
11, rue de Clichy, 75009 Paris
C.C.P. Paris 11906-09 W

le cinéma à l'université

Henri Agel, qui enseigne le cinéma à l'université Paul-Valéry à Montpellier et à l'Institut de journalisme de l'université de Fribourg, nous offre, avec *Le cinéma, ses diverses méthodes d'enseignement* (1), un instrument de référence et de travail particulièrement intéressant. Le pluralisme pédagogique est la règle en matière d'enseignement du cinéma dans les universités ; mais en général chaque université met l'accent sur une perspective particulière : historique, esthétique ou politique. Et une première partie nous offre le catalogue des universités françaises où est donné un enseignement du cinéma, avec le programme d'études particulier à chacune.

Mais, au-delà de cette constatation actuelle, Henri Agel propose une série de méthodologies de l'étude et de l'enseignement du cinéma, dont l'ensemble recouvrirait — autant qu'on en peut juger actuellement — la totalité des « approches » réalisées ou possibles. Les grandes divisions en sont : Cinéma et société, Histoire du cinéma, Eléments du découpage cinématographique, Place du cinéma dans le système des Beaux-Arts, Sémiologie du cinéma. Pour chacune de ces divisions, l'auteur analyse les sous-questions qu'elle comporte (pour Cinéma et société, par exemple : Grandes questions sociales et politiques, Cinéma de combat et cinéma militant, Rapport entre l'idéologie et la production du film). Et surtout, il énumère, comme matériel d'étude pour chaque subdivision, une liste extrêmement abondante — quasiment exhaustive — des films qui s'y rapportent et qui l'illustrent.

On ne saurait faire un trop vif éloge de la richesse, de la pertinence, de l'opportunité de ce document qui rendra les plus grands services à l'enseignement du cinéma.

E. F.

(1) Publié par les Editions universitaires, Fribourg (Suisse) au prix de 24 F suisses (208 p., 16 ill.).

le carnet de chèques

Nous vous rappelons que cette nouvelle rubrique vous propose quelques exercices pédagogiques directement utilisables en classe. Après « la météorologie à l'école » et « le cahier d'appel » (articles respectivement publiés dans nos numéros 366 et 367 des 2 et 9 novembre), voici de quelle manière on peut faire découvrir à des élèves de cours moyen l'utilité et le maniement d'un carnet de chèques bancaires.

Dans le cadre d'une étude des monnaies, l'instituteur apporte un jour un chéquier et demande, à ses élèves du cours moyen deuxième année, quel usage l'on fait de ce petit livret. Si la plupart d'entre eux sont plus ou moins familiarisés avec cet objet — tous ont déjà vu leurs parents remplir un chèque, ou les ont accompagnés, au moins une fois, à la banque —, aucun, par contre, ne connaît avec exactitude le fonctionnement de ce système de paiement.

D'où les questions suivantes auxquelles les enfants cherchent une réponse :

- Qu'est-ce qu'un chèque ?
- Comment l'utilise-t-on ?
- En quoi consiste ce mode de paiement ?

En un premier temps, l'instituteur remet à chaque groupe, composé de cinq élèves, deux chèques (l'un vierge, l'autre déjà rempli) pris dans son carnet personnel ; il s'agit en l'occurrence de chèques du Crédit agricole. Les enfants étudient et commentent sa présentation. D'entrée, ils s'aperçoivent que l'adresse de la banque diffère de celle de l'agence et découvrent donc, d'après les explications du maître, que la caisse régionale se trouve dans le chef-lieu du département et que des agences, sortes de succursales, sont disséminées dans le reste du département.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'agence dans notre village mais seulement une permanence le mardi après-midi ? Les enfants apprendront plus tard, lors d'un entretien avec l'un des

employés du Crédit agricole, que le village est trop petit, le nombre d'habitants trop peu élevé pour qu'il y ait une agence.

Les élèves étudient ensuite les autres renseignements qui figurent sur les chèques et qui concernent le possesseur du chéquier : ses nom et prénom, son adresse ainsi que son numéro de compte, dont le rôle sera à définir.

Comment remplit-on un chèque ? D'après les indications qui y sont portées, les enfants découvrent assez rapidement la façon de procéder mais reste à savoir ce que recouvrent exactement les mentions « à l'ordre de », « B.P.F. », « objet » et quelle est leur raison d'être.

L'instituteur montre ensuite un chéquier ; c'est alors l'occasion de préciser le sens d'autres termes comme « solde », « bénéficiaire », figurant sur le talon. Les élèves remarquent qu'un chèque déjà rempli qu'ils possèdent, correspond une autre partie du chéquier, qui, elle, n'est pas détachable.

Ainsi, à partir du seul examen d'un chèque et d'un chéquier, il est déjà possible de déterminer comment l'on utilise ce mode de paiement.

Mais, comme de nombreux points restent encore obscurs, le maître propose aux enfants de se rendre, mardi, à la permanence du Crédit agricole, afin d'obtenir tous les renseignements qu'ils désirent. Il apparaît donc nécessaire d'établir au préalable un questionnaire d'enquête (1).

- Qui donne les chèquiers ?
- A quelles conditions peut-on avoir

un carnet de chèques ?

- Qu'est-ce qu'un compte en banque ?
- Comment fonctionne une banque ?
- Le Crédit agricole est-il la seule banque ?
- A quelle occasion fait-on un chèque ?
- Ai-je le droit d'utiliser un carnet de chèques qui ne m'appartient pas ?
- Quelle est la plus grosse somme que l'on puisse retirer ?
- Est-il toujours possible de payer par chèque ?
- Qu'est-ce qu'un chèque sans provision ?
- Pourquoi doit-on inscrire le montant de la somme à payer en chiffres puis en lettres ?
- Pourquoi barre-t-on un chèque ?

L'instituteur profite de cette visite pour retirer de l'argent, montrant ainsi aux enfants les différentes étapes de ce système de paiement. Quant à l'employé de la banque, prévenu par avance, il répond aux questions des élèves, donne des explications, distribue des brochures et présente des relevés de compte journalier et mensuel.

De retour en classe, le maître remet à chaque élève un chéquier composé de dix chèques (polycopiés), dont cinq ont déjà été utilisés et donc enlevés. Il demande ensuite de régler, en utilisant ce mode de paiement, une facture d'électricité, puis de calculer, à partir d'un relevé de compte (toujours polycopié), à combien s'élève la somme d'argent dont ils disposent encore à la banque.

Reste enfin à représenter, à partir des informations et de la documentation données, le système de paiement par chèque, sous forme d'un schéma accompagné de photographies et de croquis.

Claire Méral

(1) L'élaboration de ce questionnaire est l'occasion de revoir les énoncés interrogatifs.

la RTS vous propose

CP et CE

Lundi 4 décembre, de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, dans la série « Monde animal, monde des plantes — Les saisons », une émission où se mêlent rêve et réalité : **Un jour aux champignons.** Au cours d'une promenade en forêt, un jeune garçon apprend à connaître et reconnaître les champignons et les endroits où ils poussent. Puis, parti seul à la découverte d'une grotte, il imagine que celle-ci se transforme en champignonnière... et le voilà en plein rêve.

CE et CM

La série pluridisciplinaire « Activités autour d'un thème : la ville » propose, le mardi 5 décembre de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, **Demain, quelle ville ?** Par opposition à la ville d'aujourd'hui qui ne répond guère aux besoins fondamentaux de ses habitants, quelle ville peut-on souhaiter pour demain ? Dans un premier temps, les élèves d'une classe, à l'aide de dessins, de maquettes, de textes, s'expriment sur la ville « où ils aimeraient vivre ». Dans un second temps, ils sont mis en présence de Paul Maymont, architecte-urbaniste rendu célèbre par ses travaux et ses recherches sur le « devenir » de l'urbanisme, qui, pour les enfants, aborde les problèmes essentiels concernant la vie urbaine, du futur et livre ses propres interrogations et ses réponses.

formation continue

La reconversion, émission de la série « Formation continue — A propos de... » diffusée le samedi 9 décembre de 11 h 45 à 12 h 15 sur Antenne 2, conduit — à partir d'un exemple concret, celui d'une jeune femme, devenue infirmière — à une réflexion sur les difficultés rencontrées par ceux qui, en milieu rural, pour des raisons familiales ou économiques, doivent se reconvertir. **Deuxième diffusion :** lundi 11 décembre, sur A2, de 17 heures à 17 h 30.

conférences

■ **Les laboratoires d'anthropologie, d'ethnologie et de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle** organisent, chaque mercredi, à 20 h 30, dans la salle de cinéma du musée de l'Homme, des conférences accompagnées de projections de diapositives ou de films, ou d'écoute de musiques traditionnelles. Au programme du mois de décembre :

- le 6, **Morphologie évolutive et origines de l'homme**, par Michel Sakka ;
- le 13, **Lalai-Dreamtime**, de Michael Edols et **Les fils de Namatjira** de Curtis Levy, deux films sur les aspects de la vie des aborigènes d'Australie, suivis de débats en présence de Michael Edols. Prix d'entrée : 10 F ; 5 F pour les étudiants et Amis des musées. Pour tous renseignements : Musée de l'Homme — service d'action culturelle — Palais de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 505-70-60.

■ **Déclaration des droits de l'homme**, par Pierre Lamarque, vice-président du Cercle parisien, sous la présidence de Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme. Cette conférence, suivie d'un débat, aura lieu le mercredi 13 décembre, salle Médicis au palais du Luxembourg. Entrée libre. Pour tout autre renseignements : Conférences du Cercle parisien, Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

stages

■ **Le théâtre contemporain.** Sur ce thème, la MJC de Neuilly-sur-Seine organise un stage les 16 et 17 décembre. Le travail sera axé sur les auteurs contemporains : Marguerite Duras, Peter Handke... et le théâtre psychologique et intimiste. Les stagiaires se répartiront en groupes autour d'extraits de pièces, selon les attirances de chacun vers une forme particulière d'écriture ou vers un personnage dont il se sent proche, et procéderont à un travail d'analyse et d'approche psychologique des personnages. Ils effectueront ensuite un travail de mise en scène et de répétition. Renseignements et inscriptions à la MJC, place Parmentier, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 624-03-83.

■ **Trois stages axés sur le théâtre, l'expression dramatique et l'animation culturelle** sont organisés dans la Creuse par le Centre rural d'animation culturelle,

pendant les congés scolaires. Le premier de ces stages aura lieu à la salle des fêtes de Gouzon les 22 et 23 décembre. Pour tous renseignements : Centre rural d'animation culturelle, La Spouze, 23230 La Celle-sous-Gouzon. Tél. : 16 (55) 62-20-61.

cinéma

■ **Le Comité du film ethnographique organise**, les jeudis à 20 h 30, des projections de films animés par les réalisateurs et suivies de débats. Au programme du mois de décembre :

● le 7, **Les Mawkens, nomades des mers**, de Jean-Pierre Zirn et Georges Kiledjan : les Mawkens sont un peuple de pêcheurs nomades qui se déplacent sur des bateaux regroupés en de véritables villages flottants. Le film décrit leurs activités quotidiennes et évoque la menace de sédentarisation qui pèse sur cette société ;

● le 14, **Les bâtisseurs (Larzac 1975-1977)**, de Philippe Haudiquet : depuis 1971, de nouvelles bergeries ont été édifiées dans les villages et les fermes les plus menacés par le projet d'extension du camp militaire, hauts-lieux de la résistance paysanne non violente à l'arbitraire du pouvoir.

Ces projections ont lieu dans la salle de cinéma du musée de l'Homme, place du Trocadéro. Entrée : 10 F ; tarif réduit : 5 F.

exposition

■ **Jouer pour apprendre : une exposition de jouets à l'Unesco** (7, place de Fontenoy, Paris, 7^e) jusqu'au 8 décembre. Elle comprend quelque neuf cents jouets de cinquante-six pays différents. On y voit, entre autres jouets, dont la plupart ont été conçus par les enfants eux-mêmes, un dragon fait de cartons à œufs et des pinces à linge transformées en voitures de courses. L'exposition est organisée autour de trois thèmes : le rôle du jeu dans le développement psychologique de l'individu avec des jouets de quatre cultures différentes ; le lien entre le jeu et la communauté, le jeu et la musique, le jeu et le folklore ; le jeu et l'éducation dont les affinités sont illustrées par des jeux plus intellectuels. Une même constante se détache de ces trois thèmes : celle de respecter les traditions culturelles et l'aspiration à la modernité, car les enfants, par leurs jeux, s'adaptent à leur

environnement et continuent de donner vie à la culture dont ils sont originaires.

loisirs

■ **Dans les Pyrénées, une expérience nouvelle** se déroulera à Font-Romeu, de Noël à Pâques. Sur le thème « Fabriquez vous-même un objet en trois heures », l'Artisanat de Perpignan, qui s'est installé au centre de la station, offre une gamme d'initiations aux techniques les plus diverses : poterie, peinture sur soie (toutes les techniques courantes), travail de la laine (teintures végétales et filage sur fuseaux et rouets), tissage, photo (développement et tirage), fabrication de bougies (huit procédés), macramé, hamacs, abat-jour ; on pourra également apprendre à accorder une guitare et jouer quelques accords ou découvrir des recettes de cuisine (gastronomique ou diététique). Trois sessions sont prévues par jour (matin, après-midi, soirée), chacune permettant de réaliser un objet différent. Prix : 60 F par objet, tout compris ; pour les stagiaires s'inscrivant pour un forfait semaine : 350 F et hébergement gratuit. Une grande fête locale clôturera la semaine. Pour renseignements complémentaires : L'Artisanat, 5, rue de la Lanterne, 66000 Perpignan. Tél. : 16 (68) 37-13-46 — jusqu'à la mi-décembre.

notez aussi

■ **La parole aux jeunes poètes**. La revue **Caractères** — revue internationale de poésie et d'idées — offre aux adolescents (élèves du second cycle) la possibilité d'être lus et entendus. Périodiquement, un numéro de la revue leur sera consacré. Il est demandé aux professeurs de bien vouloir soutenir ce projet, d'en faire part à leurs élèves et de les encourager à s'organiser par établissement pour adresser leurs envois d'une manière groupée. Pour le premier numéro, envoyer les textes **avant le 15 décembre** à Nicole Gdalia, éditions Caractères, 7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris. Le tirage étant limité, les personnes ou les établissements désireux de retenir des exemplaires du numéro sont priés de le faire savoir dès l'envoi des textes. Prix du numéro : 24 F. Renseignements complémentaires : éditions Caractères, ou CRDP — animation culturelle, 37, rue Jacob, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 260-37-01, poste 3.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourasté, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre

Informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

«LITTERATURE»

DADA-SURRÉALISME

La revue d'Aragon, Breton et Soupault, enfin rééditée.



Les revues sont l'expression de la vie. Vie d'hommes, vie des hommes qui s'affrontent ou des idées qui naissent, s'opposent ou se répondent, par-delà la littérature ou l'art. Elles échappent à l'histoire. Pourtant elles sont la vie. Les revues des mouvements novateurs plus que des documents historiques sont les mouvements ou les faits eux-mêmes. Nées pour quelques initiés, leur public n'apparaît que des dizaines d'années plus tard. Rendre enfin à leur public les faits vrais, intacts, telle est l'œuvre que réalise Jean-Michel PLACE.

"Il est réconfortant, à notre époque où l'édition sombre bien souvent dans la facilité, de rencontrer un garçon qui croit à la chose littéraire et prend tous ses risques en travaillant dans le rare".

Robert Sabatier - Le Figaro

LE MOUVEMENT QUI A LE PLUS BOULEVERSE LE XX^e SIÈCLE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Mettant un point final au 19^e siècle, la guerre de 14-18 a consacré la fin d'un monde.

Des jeunes gens, encore peu connus et démoralisés par la guerre n'ont d'autre arme que la dérision pour affirmer leur volonté d'être. Créée en 1919, LITTERATURE témoigne de cet esprit nouveau. Après avoir été le principal organe du dadaïsme parisien, LITTERATURE, avec les «récits de rêves», et les «sommels provoqués» devait préparer la naissance d'un des plus importants mouvements culturels de ce siècle : le surréalisme.

DES TEXTES ÉTONNANTS, DES ILLUSTRATIONS ORIGINALES

Autour d'Aragon, Breton et Soupault, ses trois fondateurs, LITTERATURE allait accueillir quelques-unes des signatures les plus prestigieuses du XX^e siècle : Apollinaire et Drieu La Rochelle, Eluard et Tristan Tzara, Desnos et Blaise Cendrars, Gide et Valéry qui ont contribué à faire de LITTERATURE un exceptionnel «carrefour de talents» qui reste à peu près unique dans l'histoire.

Aux côtés de ces grands écrivains, LITTERATURE bénéficia également de la collaboration de deux des plus grands compositeurs contemporains, Igor Stravinsky et Darius Milhaud et des peintres Chirico, Max Ernst, Man Ray, Picabia, Picasso.

Ces textes étonnants, ces illustrations originales, la réédition de la collection complète de la revue LITTERATURE les restitue dans leur intégralité grâce à l'important travail de recherche réalisé par Jean-Michel Place.

UNE PIÈCE DE COLLECTION

Les 2 volumes de cette réédition par la rareté, la qualité et l'originalité des documents qu'ils contiennent représentent une somme que seul un passionné comme Jean-Michel Place pouvait réunir en réussissant à reconstituer la collection complète de cette revue : 33 fascicules introuvables. Cette réédition réalisée avec le plus grand soin constituera une pièce de choix dans toute bibliothèque.

Reproduction intégrale des numéros de la revue aujourd'hui introuvable. LITTERATURE 1^{ère} série, numéros 1 à 20, mars 1919 à août 1921, 22,5 cm x 14,5 cm. LITTERATURE, nouvelle série, numéros 1 à 13, mars 1922 à juin 1924, 22,5 cm x 17,5 cm. Paris. Introduction de Philippe Soupault, Jacques Baron et Marguerite Bonnet. Index des collaborateurs, des illustrateurs, des revues et des ouvrages cités.

BON DE SOUSCRIPTION

Pour bénéficier de cette souscription, veuillez retourner votre bon, avec votre règlement, à la revue l'Éducation 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 PARIS

M _____
Adresse _____

désire recevoir en souscription "LITTERATURE" : 196 F (+ port en recommandé 17,90 F) AU LIEU DE 280 F (prix public). Cette souscription est valable 15 jours.

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire - mandat-lettre - chèque postal à l'ordre de l'Éducation

EN SOUSCRIPTION LIMITEE

196 F au lieu de 280 F (prix public)

Les volumes seront expédiés dès leur parution (1^{ère} semaine de septembre). L'envoi se fera par paquet recommandé, les frais de port sont de 17,90 F.

OFFRE VALABLE 15 JOURS SEULEMENT

PRESENTATION DES LIVRES
1 092 pages au total.

Deux volumes de format «in octavo», reliés pleine toile «Tibesti», signets, tranchefiles, jaquettes.

Papier : vélin d'Alfa ivoire.

Présentation des deux volumes sous étui illustré d'un dessin de Picabia

l'homme créateur

Roger Planchon et Elisabeth Wiener dans « Antoine et Cléopâtre » (texte français : Henri Thomas, version scénique du TNP) au Théâtre des Amandiers, de Nanterre (7, avenue Pablo-Picasso) les 5, 6, 7, 8, 14, 15 et 16 décembre à 20 h 15, le 17 à 16 heures.



Comment faut-il jouer Shakespeare aujourd'hui ? Deux metteurs en scène viennent de répondre.

Pour Roger Planchon, il ne faut pas hésiter à l'actualiser, parce qu'il est toujours notre contemporain.

Travail original et souvent passionnant, si l'on en juge aussi par les réactions des lycéennes de Lyon qui ont assisté à la préparation de ces deux spectacles (cf. supra pages 6 à 9).

Quant à Peter Brook, c'est une autre approche qu'il a préférée : le texte, le texte seul, dans un décor neutre, et le jeu des acteurs.

Et le résultat n'est pas moins surprenant.

des Shakespeare po

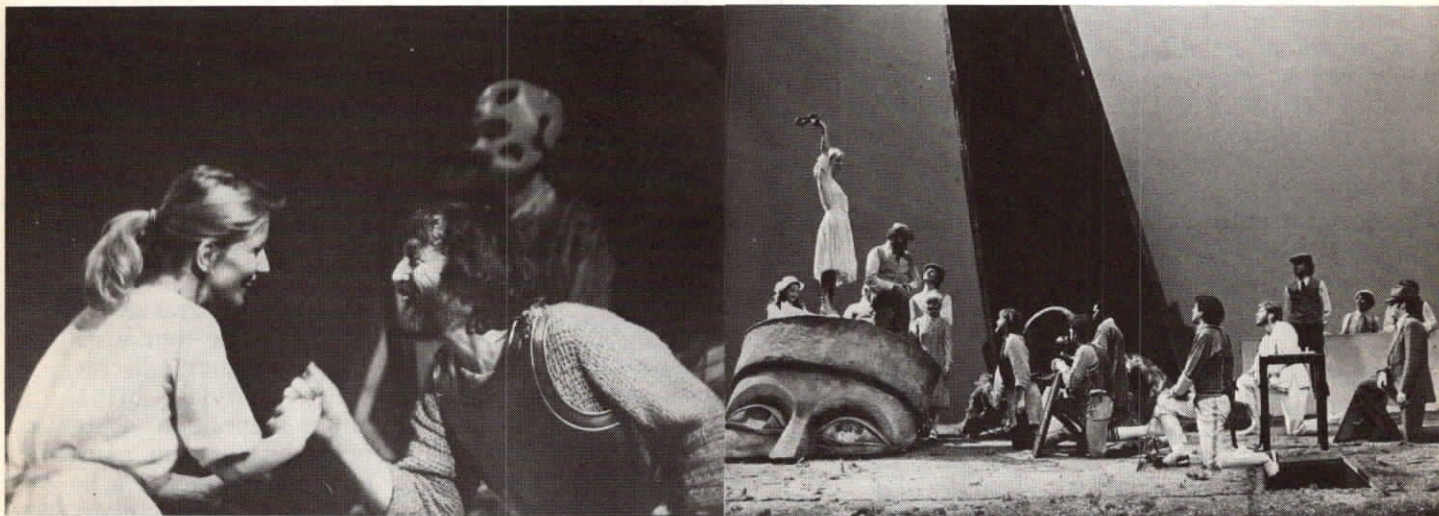
L'EXCELLENT critique et « professeur de théâtre » polonais, Jan Kott, avait écrit en 1962 un *Shakespeare notre contemporain* (1) où son préfacier, Peter Brook, trouvait, après les millions et millions de mots accumulés au cours des siècles sur le grand Will, un témoignage « de première main », comme écrit par un spectateur au sortir du théâtre du Globe. Cela n'étonnait pas Peter Brook, car, disait-il, « *c'est encore la Pologne qui vit le plus intensément le tumulte, les périls, la ferveur intellectuelle et l'engagement quotidien qui furent la substance même de l'Angleterre élisabéthaine* ».

Est-ce en référence à Jan Kott que Roger Planchon a entrepris d'actualiser *Périclès* et surtout *Antoine et Cléopâtre* ? Ou est-ce seulement convergence fortuite ? Peu importe en réalité. Pour Planchon, qui revient à Shakespeare après de longues années (on n'a pas oublié, entre autres, son *Henri IV* de 1957), c'est un fait indiscutable qu'aujourd'hui beau-

coup de choses ont changé depuis l'époque de Shakespeare. En particulier, la représentation que nous pouvons nous faire de l'histoire romaine ne doit plus grand-chose à Plutarque, mais beaucoup plus au cinéma hollywoodien. Celui-ci, avec ses machines à grand spectacle, est remarquablement fidèle au passé, au moins dans la reconstitution des décors, des costumes et des accessoires, et le théâtre ne peut plus lutter de « réalisme » avec ces superproductions.

Par ailleurs, le rêve oriental, colonial et conquérant, qui s'est ouvert à la Renaissance et qui a été pour la première fois exprimé par Shakespeare, s'est achevé dans l'entre-deux-guerres par le fascisme italien, saisi par l'ambition de reconstituer, sur la Méditerranée, un autre empire romain. Pour ces raisons, *Antoine et Cléopâtre* sera joué dans un studio de cinéma, à Cinecittà, par des comédiens vêtus en diplomates et en officiers presque contemporains.

Nicole Garcia et Claude Rich dans « Périclès, prince de Tyr » (version française : André du Bouchet, version scénique du TNP) au Théâtre des Amandiers, Nanterre, les 1^{er}, 2, 9, 12, 13, 19, 20, 21 et 22 décembre à 20 h 15, les 3 et 10 à 16 heures.



ur aujourd'hui

Les batailles, dont la tragédie shakespearienne est pleine, seront évoquées par des séquences filmées de combats modernes... et même un avion abattu tombera des cintres sur la scène, pour composer le décor de la mort des héros.

On peut se récrier devant tant de désinvolture. Et pourtant, la lutte sans merci que se livrent les trois « Grands » d'alors pour dominer le monde n'est-elle pas aussi celle de notre histoire récente ? Cette actualisation n'est-elle pas le meilleur moyen pour nous faire prendre au sérieux, et non au pittoresque, cette tragédie éternelle, pour nous la faire apparaître dans sa nudité, une fois rangés au magasin des accessoires les glaives, les peplums, les chars et les trières sous lesquels les Cecil B. de Mille noyaient l'anecdote ?

L'effet obtenu est en tout cas saisissant et proche de celui qu'avait obtenu Giorgio Strelher dans *Arlequin serviteur de deux maîtres* (2), en montrant ses comédiens, aussi, hors de scène,

attendant d'y entrer pour entrer dans leurs personnages. Ici, on ne nous cache pas les sunlights et les chariots de travelling ; les machinistes apportent les accessoires, les comédiens se maquillent devant nous. Voyez, semble-t-on nous dire, nous sommes en pleine fiction, au cœur même de l'artifice, et cependant, comme le disait Hugo du Théâtre, tout y est faux et pourtant tout y est vrai.

C'est que la magie du verbe shakespearien joue à plein, parfaitement servie par une troupe solide (d'où émerge un Roger Planchon au sommet de sa forme dans le rôle d'Antoine) et par une mise en place rapide, sobre, efficace, impressionnante.

Oui, ce sont bien là les monstres de l'ambition et de la passion dont notre histoire est si malheureusement riche, leurs basses intrigues et parfois leurs nobles faiblesses. Tout au plus pourrait-on estimer que l'amour est un peu sacrifié à la politique, mais cet amour lui-même était-il si pur d'arrière-pensées ? Ni Cléopâtre,

ni Antoine, au plus fort de leur passion, n'oublent jamais que celle-ci peut et doit leur donner non seulement le bonheur mais aussi le pouvoir. C'est d'ailleurs ce qui fait d'eux au moins autant des amants inséparables que des ennemis irréconciliables. Et n'est-ce pas pour avoir cru à un certain bonheur à deux qu'ils sont destinés à être écrasés par ce calculateur lucide et froid qu'est le futur Auguste ? Pour lui, tout autre est, avant tout, l'homme à abattre car, au bout de certain projet, il n'y a place que pour un seul.

Est-ce la leçon que voulait donner Shakespeare de cette période sanglante de l'histoire romaine ? C'est en tout cas celle qui me paraît éclater dans la mise en scène de Planchon avec une force et une évidence magistrale. Cette leçon s'adresse bien à nous. Par elle, Shakespeare est bien notre contemporain.

Avec *Périclès*, le problème était différent. Il faut avoir le courage

de le dire, c'est très loin d'être un chef-d'œuvre. L'histoire est un invraisemblable mélo avec naufrages en chaîne, enlèvements, fausses mortes et vraies résurrections ; la psychologie des personnages est simpliste, avec le bon héros courageux, le vilain roi incestueux, la

pure héroïne, qui, enfermée dans un bordel, « convertit » à la vertu ses « clients », la mégère jalouse, les hommes du peuple sententieux ; les stéréotypes coulent à flots... Alors quoi ? Planchon a eu l'idée, géniale, de faire comme si tout ce bric-à-brac n'était en

somme qu'un rêve, et chacun sait bien, depuis la chanson, que tout est permis quand on rêve, mais aussi que le rêve est porteur de tous nos fantasmes.

Et c'est un autre miracle qui se produit. Ne croyez pas un mot de tout ce qu'on vous raconte, nous suggère-t-on, et voilà, on y croit. La reconnaissance finale, entre Périclès et ses épouse et fille prétendues mortes, nous arrache un petit pincement de cœur, tout aussi aisément que l'humour discret (anachronismes, citations, clin d'œil) des autres scènes nous avait assez distanciés du réel pour nous le rendre plus réel. Et quant à la mise en scène, c'est un régal des yeux et des oreilles. Et quant aux comédiens (Claude Rich et Nicole Garcia en tête), on ne se demande même plus s'ils s'amuse ou se prennent au sérieux, ils nous amusent et nous émeuvent avec la même efficacité. De temps en temps même, il semble bien que l'on entende, curieusement accompagnée par les harmonies « cool » de la musique de scène, cette autre musique, plus subtile, qui est celle de la poésie de Shakespeare. A croire vraiment, malgré certains doutes, qu'il est bien l'auteur de cette « rêverie romanesque ».

Voilà donc, pour des raisons différentes, deux spectacles à ne pas manquer, car tous deux, chacun à sa façon, nous réveillent du ronron traditionnel où l'on enferme trop souvent Shakespeare. Au prix d'un trop insistant coup de pouce de Planchon, dira-t-on ? Non, car le texte est là, riche de tous les possibles, et celui qui nous en est ici donné, pour inattendu qu'il paraisse, n'en est pas moins l'un des plus attachants qui se puisse imaginer.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Récemment réédité dans la « Petite bibliothèque Payot », 314 p., 24 F.

(2) Cf. l'éducation n° 329 du 20-10-77.

le jeu des acteurs

Clémentine Amouroux
et François Marthouret
dans « *Mesure pour mesure* »
(texte français de J.-J. Carrière)
aux Bouffes du Nord, Paris
jusqu'à fin décembre
(à 20 h 30, sauf dimanche et lundi —
le samedi, matinée à 15 heures)



Mesure pour mesure est probablement celle des pièces de Shakespeare qui a provoqué les jugements les plus contradictoires et, longtemps considérée sous l'angle du réalisme et de la morale, elle a beaucoup déplu aux esprits chagrins. Sans doute offre-t-elle une sérieuse ambiguïté, et faut-il voir en elle une image des bas-fonds, londoniens peut-être plus que viennois, où, contre une loi rigoriste, les professionnels du sexe réclament moins la liberté des mœurs que celle de leur fructueux commerce ; ou bien, comme G. Wilson Knight, une sorte de parabole au terme de laquelle le Duc viendrait opérer la rémission des péchés ?

Peter Brook ne semble pas s'être embarrassé de semblable distinction, et si la pièce oscille « entre le brut et le sacré », il saisit cette oscillation comme fondamentale. Le spectateur français d'aujourd'hui est nécessairement privé, du fait même de la traduction, de l'alternance du vers et de la prose qui propose au metteur en scène les moments où il peut laisser librement son imagination foisonner et ceux où il doit au contraire concentrer strictement son travail sur le dit du texte. Peter Brook a résolument adopté d'autres signes. Renonçant à la recherche décorative qui lui avait fait, à Stratford en 1950, traiter la pièce comme un Breughel, il utilise à Paris la nudité des Bouffes du Nord pour tout projeter dans l'allure et le jeu des acteurs. On a donc l'épaisseur grossière de Pompée (Andréas Katsulas), la gaîté virevoltante d'un Lucio (Maurice Bénichou) lucide jusqu'au cynisme, et d'autre part la gravité raide d'Angelo vêtu de noir et d'Escalus en longue robe rouge de juge, tandis que le Duc, qui troque très vite son grand manteau sombre pour un froc blanc de moine, trouve en François Marthouret le ton serein ou la colère sainte d'un guide spirituel. A Isabelle (et à son interprète, Clémentine Amouroux qui dose avec l'art déjà d'une grande comédienne la retenue et l'emportement) est dévolue la part d'émotion que recouvre sa froideur de couventine. La mise en scène assume rigoureusement tous ces contrastes et donne à l'action un rythme sans défaillance.

On pourra certes regretter, comme toujours chez Peter Brook, le malmenage de la prononciation française par plusieurs de ses acteurs. Mais c'est une tache qu'on oublie devant l'éclat de l'ensemble du spectacle.

Raymond Laubreaux

les "autres" et nous

LES HOMMES naissent et meurent, les civilisations les suivent. Plusieurs milliers d'entre elles auraient ainsi disparu sans laisser de trace, aucune, montrant l'humanité comme propulsée à une vitesse vertigineuse sur une trajectoire univoque qui conduit à moins de diversité, moins d'originalité, moins de création. De même qu'il y a peu encore l'enseignement nous inculquait de penser l'Histoire par grands pans selon les impératifs d'une idéologie uniformisante et centralisatrice, de même l'ethnologie a dû faire éclater pour elle-même ce moule stérile.

Les travaux des premiers grands ethnologues, ceux que l'on enseigne dans les universités, avaient tous en commun de chercher dans l'observation des « autres » des lois universelles, des schémas théoriques compréhensibles par la pensée occidentale. Un tel effort permit d'ailleurs des extrapolations hardies : en rédigeant son *Essai sur le don*, Marcel Mauss ne se doutait sans doute pas que l'un de ses plus attentifs lecteurs, Georges Bataille, y puiserait des arguments pour ses propres écrits, à caractère économique, bien sûr, comme *La part maudite*, mais aussi pour des essais sur *Gilles de Rais* ou *L'érotisme*, où l'on s'attend moins à les rencontrer.

Mais l'ethnologie, aujourd'hui, a changé et se prête moins à de telles transpositions. Méfiants, les ethnologues cherchent moins à édicter de grandes lois qu'à rendre compte le plus fidèlement possible de l'éclatement impressionniste du monde. A cet égard, la collection « Les jours de l'homme » que publient les éditions du Seuil, est tout à fait significative : elle s'efforce de rendre accessibles au plus grand nombre des modes de vie contemporains et différents, non pas à l'échelle des nations et des peuples mais d'une vallée, de quelques villages, quelques îles. Tous ces livres sont simples et beaux, trop beaux peut-être, trop « esthétiques », car en recourant abondamment à l'usage de photographies magnifiques, ils renouent (délibérément ?) avec le risque primordial de toute démarche ethnographique : faire de chacun d'entre nous des voyeurs satisfaits.

Et pourtant il faut lire et regarder ces ouvrages, non comme de beaux albums exotiques, mais comme autant de fauteurs d'incisions dans nos habitudes, en se demandant, avec André Leroi-Gourhan, « si l'aventure humaine a gardé tout son sens, j'entends son sens humain, ou si la pente sur laquelle nous nous déplaçons rapidement ne conduit pas vers une surhumanité aussi étrangère à ce que fut l'homme que peut l'être le poulet industriel au coq de bruyère ».

Jean-Pierre Vélis

Titres déjà parus dans la collection « Les jours de l'homme » (Le Seuil)

- *Tarap, une vallée dans l'Himalaya*, de Corneille Jest (160 p.)
- *Le tambour du déluge, villages des montagnes d'Indochine*, de Jean-Dominique Lajoux (126 p.)
- *'Aré aré, un peuple mélanésien et sa musique*, de Daniel de Coppet et Hugo Zemp (128 p.)
- *La saison des fêtes dans une vallée du Haut-Atlas*, de Hassan Jouad et Bernard Lortat-Jacob (170 p.)

chaque volume : 65 F

A paraître

- *Les trente-six Eskimos de l'île aux Mouettes*, de Jean-François Le Mouël

LETTRES

à la découverte de Proust

La monumentale entreprise de Philippe Kolb se poursuit régulièrement et le quatrième volume de la *Correspondance de Marcel Proust* est paru, aux éditions Plon (506 p., 75 F). Alors que chacun des tomes précédents recouvrait plusieurs années de la vie de l'écrivain, celui-ci s'en tient à la seule année 1904, particulièrement riche puisque Philippe Kolb a réuni ici deux cent vingt lettres.

Cette année 1904 est d'une importance décisive : d'une part, la santé de Proust se détériore avec une telle accélération que le malheureux est tout à fait contraint à mener une vie de reclus ; il consulte plusieurs médecins, envisage une hospitalisation, lit les ouvrages médicaux où il espère reconnaître son cas. D'autre part, il déploie une activité intellectuelle infatigable. Non seulement ses articles pour *Le Figaro* et diverses revues se multiplient, mais 1904 est l'année où il travaille le plus à ses traductions de Ruskin — étude doublement fructueuse, car elle le conduit à une foule de lectures sur l'histoire de l'art et surtout celle de l'architecture, dont il se souviendra dans *A la recherche du temps perdu* — et aussi parce que la traduction de l'anglais amène Marcel Proust à une expérimentation précise des ressources de la langue française. Ce travail artisanal, technique, cette recherche des équivalences le passionnent. Mais aussi, comme tout écrivain attelé à une tâche de traduction, il lui arrive de se révolter, de s'inquiéter : « *Ce vieillard commence à m'ennuyer* », écrit-il, parlant de Ruskin. Et il se demande s'il aura le temps d'écrire quelque chose « de lui ». Il a trente-trois ans, il est si mal qu'il craint de mourir subitement au cours d'une de ses terribles crises d'asthme.

Dans les heures qui ne lui sont pas volées par ses souffrances, et qu'il vole à son travail, il s'intéresse toujours ardemment au « monde » : mais il sort le moins possible, et ses amis

Ingrid Bergman et Liv Ullmann
dans « Sonate d'automne »



viennent le voir, le plus souvent vers minuit. Il reçoit les confidences d'Antoine Bibesco, de Reynaldo Hahn, du jeune Albufera et de sa maîtresse, la comédienne Louise de Mornand; il correspond avec Anna de Noailles, Henri Bergson, Anatole France, et tous les écrivains et critiques qui s'intéressent à sa pensée et à ses travaux. Son père vient de mourir, et il tient plus que jamais à entourer sa mère d'affection. La sensibilité de Marcel Proust le rend attentif à tous ceux qu'il aime et qu'il comble de lettres, de télégrammes et de cadeaux. Tendresse et ironie font le charme de cette correspondance, où se lit en filigrane l'image tremblante du grand projet romanesque, dont il désespère parfois d'approcher jamais. L'anxiété, la douleur, les larmes de découragement sont combattues par une volonté et, en dépit des apparences, une vitalité d'exception.

L'année 1904 est sans doute celle où la volonté prend le dessus. Philippe Kolb réalise là une œuvre admirable.

J. D.

CINEMA

face à face

Sous le titre romantique de *Sonate d'automne*, Ingmar Bergman nous offre un film dont le romantisme n'est pas absent — notamment dans les images — mais qu'on aurait tort d'imaginer comme tendrement nostalgique. Entre ces « deux violoncelles », comme il les nomme lui-même, que sont Eva et sa mère Charlotte — la première, femme d'un pasteur campagnard; la seconde, pianiste de renommée mondiale —, c'est un cruel affrontement, un règlement de comptes presque féroce qui va avoir lieu pendant un court séjour de la mère chez la fille. Et pourtant, elles s'aiment — à leur façon, qui est compliquée, introspective, chargée de « mauvaise conscience » suédoise et de mauvais souvenirs freudiens.

Mais malgré ces brumes entortillées, le film est bouleversant. Ce n'est pas seulement par l'interprétation extraordinaire de Liv Ullmann et d'Ingrid Bergman. C'est à cause de

la richesse des thèmes et de la part personnelle que, manifestement, Bergman prend à ces grandes angoisses qui apparaissent en filigrane dans toute son œuvre. L'amour et son incertitude, sa fragilité? Oui, mais aussi la difficulté de l'exprimer, la barrière qui sépare les êtres les plus proches et les enferme dans la crainte de ne pas être aimés: c'est le cas du pasteur, mari d'Eva, qui n'a jamais su lui faire comprendre « qu'elle est aimée sans réserves ». Et aussi l'absence et la présence: c'est de loin qu'Eva aime sa mère, et lui pardonne, et la sent proche d'elle; et depuis qu'elle a perdu son petit Eric, à l'âge de quatre ans, ne sent-elle pas sa présence à ses côtés? Et aussi la hantise de la mort que Charlotte a côtoyée pendant l'agonie de son ami Leonardo, qu'elle redoute, qu'elle veut exorciser, mais dont elle sent l'approche dans son vieillissement — tandis qu'Eva y songe déjà avec résignation. Et aussi la communication, la confession par la musique: c'est en jouant, chacune à leur tour, un Prélude de Chopin que la mère et la fille — à travers leur jeu — avouent ou proclament leur détresse, leur faiblesse ou leur énergie, et que chacune pénètre le cœur de l'autre jusqu'à en être émue aux larmes.

Ce long face à face — mais coupé d'évocations du passé, d'interventions d'autres personnages — cette exploration des âmes, c'est du théâtre, et soutenu par d'excellents dialogues (autant qu'on en peut juger); mais c'est aussi du cinéma, par le rôle « atmosphérique » des décors et de chaque élément des décors — et surtout par l'usage des gros plans: jamais peut-être Bergman, qui en use volontiers, n'avait utilisé les visages comme il le fait ici de ceux de Liv Ullmann et d'Ingrid Bergman: miroirs de passions complexes, d'émo-

tions fugaces, miroirs de deux vies intérieures saisies — comme chez Racine — au moment d'une crise longtemps mûrie.

Décidément, cette rentrée abonde en films de très grande qualité, et de nature très diverse. Celui-ci plaira aux amateurs de Bergman, bien sûr — mais aussi à tous ceux qui sont curieux de partager, pendant une heure, des souffrances ou des inquiétudes vieilles comme le monde, telles que les ressentent deux âmes très accordées à notre temps.

dear Agatha

Jamais, je crois, Agatha Christie n'avait été mieux adaptée à l'écran — même pas lorsque Hitchcock a tourné *The Lady vanishes*. John Guillermin a réalisé, dans *Mort sur le Nil*, le tour de force de recréer l'univers particulier de la romancière — son « britannisme » sans nuances dans le monde de l'entre-deux guerres, sa technique de l'énigme policière — en prenant vis-à-vis de lui et de ses personnages la distance de l'humour.

Ne cherchons pas trop de vraisemblance dans le sort de la ravissante milliardaire anglaise Linnet, assassinée au cours de son voyage de noces en croisière sur le Nil, alors que sept personnes au moins, embarquées sur le même ferry-boat, avaient d'excellentes raisons de la tuer; comme dans le vaudeville, il faut admettre les postulats les plus incroyables si l'on veut participer au jeu. Ce jeu, c'est bien entendu le détective belge Hercule Poirot qui va le mener, sous les traits de Peter Ustinov, et avec l'aide d'un colonel plus anglais que nature puisqu'il est joué par David Niven. Ce tandem (qui parfois suggère Laurel et Hardy)

se livre à un extraordinaire numéro d'acteurs, comme d'ailleurs tout le reste de la distribution (Bette Davis, Mia Farrow, Jane Birkin, etc. — quel plateau !). Les personnages sont des prototypes, soit ; mais quels rôles ils offrent à leurs interprètes ! Et la mise en scène, par sa précision, par la beauté de ses décors, anglais ou égyptiens, par ses conventions mêmes (nous assistons aux diverses versions possibles du meurtre à mesure que Poirot les imagine) finit par imposer la présence de cet univers sorti tout armé de la collection du « Masque ».

Assurément, c'est là un film qui ne pousse pas à la réflexion politique ou philosophique (ou alors, au « second degré », comme disent les gens qui causent bien). Mais dans la catégorie un peu nostalgique du film doublement rétro, c'est un chef-d'œuvre de malice sympathique. Vous voilà prévenus : selon vos goûts et vos exigences, précipitez-vous pour le voir — ou fuyez-le comme la peste.

E. F.

THEATRE

vers un espoir...

Mère Courage et ses enfants
de Bertolt Brecht

les 30 novembre et 1^{er} décembre
à Perpignan, le 5 décembre à Nîmes,
le 7 à Arles, le 8 à Alès,
les 12, 14, 15 et 16 à Montpellier,
les 18 et 19 à Carcassonne

Un peu surprenante, au premier abord, cette nouvelle présentation de *Mère Courage* par les Tréteaux du Midi (mise en scène de Jacques Echantillon) : on n'y retrouve pas toujours le texte si connu de Brecht, la fille muette de Courage est « jouée » par un mannequin au visage de cire, les *songs* ne sont pas chantés par l'héroïne, mais (fort bien, il est vrai) par Yvette (Catherine Ringer), certaines scènes ont été coupées ou omises...

Intéressante cependant, car, une fois envolés dans les cintres, les décors traditionnels de toile où se jouaient les mélés du siècle dernier (et à sa manière, *Mère Courage* en est



Gil Baladou et France Darry
dans « Mère Courage »

un aussi), apparaît, au centre du plateau presque nu, la roulotte quasi immobile, sur laquelle vont déferler les tempêtes de la guerre et la marée de la paix, image même de cet îlot qui se veut indestructible au milieu des misères du monde...

Passionnante aussi, parce que France Darry est une Courage originale, très convaincante, tantôt roublarde et tantôt pathétique, plus camarade et complice de ses enfants que vraiment maternelle, tour à tour passionnée et haineuse, saisissant symbole de ce petit peuple qui croit, comme certains Grands, profiter de la guerre, et qui finit, comme eux, par en être écrasé... Non, d'ailleurs, pas vraiment écrasé, car, à la fin, attelée seule à sa carriole vide, c'est encore vers un espoir que Courage repart, vers la vie qui refuse de mourir. Et cette leçon qui nous est là donnée, discrètement, en vaut bien une autre.

P.-B. M.

VARIETES

chez Maxime

« Y'a comme un vieux ménage à faire, Dans les écoles et les cimetières, Tous alignés pareil... » En chantant, entre autres, ces quelques vers, Maxime Le Forestier vient de remplir l'Olympia deux semaines durant, d'une jeunesse avide d'horizons qui ne s'arrêtent pas seulement au bout d'une chanson. Chaleureux, simple, avec pour tout artifice les pastels des projecteurs et quelques dessins de Folon et Cabu pour toiles de fond, Maxime Le Forestier met dans ses couplets tranquilles plus de dynamite avec les mots de notre aujourd'hui

d'hui que n'importe quelle harangue révolutionnaire. « Je veux quitter ce monde en regrettant un peu, Je veux quitter ce monde, heureux. » C'est bien d'une poésie tendre et explosive qu'il s'agit, qui gomme un peu les amertumes, efface aussi le désespoir comme pour mieux nous les montrer en positif sous l'effet du révélateur de sa voix douce et chaude.

Une jeunesse qui ne se trompe pas à ses accents, sans qu'il l'y invite, reprend d'un seul et même chœur, comme un écho doux, tendre et terrible à la fois, ses quelques refrains de mal du temps. Et lui qui l'accompagne, deux mille voix pour une guitare. Etrange communion, remarquable présence portée à une intensité musicale rare par une bande de Québécois — ses musiciens, parmi lesquels seul un Français s'est égaré — dont Michel Rivard, à qui son ami Maxime laisse la partie belle, émerge en des accents qui en font beaucoup plus que le compère qu'il se veut être.

Notre numéro spécial nous a interdit de parler plus tôt de ce spectacle, mais que tous ceux qui n'ont pu aller prendre ce bain étonnant dans les couplets de Maxime se rassurent : son dernier 33 tours, « Maxime Le Forestier n° 5 » (Polydor 2473 089), le leur restitue fidèlement. Ils ne regretteront pas cette acquisition, même s'ils doivent prendre pour un aveu cette chute à la seconde personne : « Ce s'ra toujours pareil, Tu ne seras jamais qu'un vieux chanteur de Mai Sage... »

Le rideau de l'Olympia a décidé de s'entrouvrir à 18 heures pour laisser applaudir des artistes que ce temple du music-hall ne pourrait encore accueillir dans ses programmes réguliers. Cette série d'« Entre chien et loup », due à l'initiative du jeune collectif d'artistes « Ecoute s'il pleut », a déjà vu défiler depuis le début du mois Imago, Djamel Allam, Areski et Brigitte Fontaine, Gwendal, Toto Bissainthe, Kolinda...

Patrick Font et Philippe Val se produisent jusqu'au 3 décembre, Les Etoiles, étonnant couple de Brésiliens que Claude Nougaro avait révélé en France il y a deux ans, en seront les vedettes du 8 au 16 décembre, et c'est Romain Bouteille qui finira l'année, du 20 au 31 décembre.

M. G.

Toute école
se trouve modelée,
même si on l'oublie,
par son architecture ;
et celle-ci, à son tour,
n'est pas indépendante
des fonctions
que l'institution
doit remplir.

La cité scolaire
s'interroge aujourd'hui
sur ses rôles
et, du coup,
l'aménagement de l'espace
devient une

préoccupation première.
Sur ce problème, l'OCDE
(2, rue André-Pascal
75275 Paris Cedex 16)
vient de publier
d'importants documents :
**Coordination des
équipements scolaires
et communautaires :**
**incidences sur
les politiques,**
ainsi que **Collectivité,
équipements, école**
dont les deux premiers
volumes sont parus.
Ces ouvrages sont analysés
ici par Louis Porcher,
qui en tire les premiers
enseignements



EN FRANCE, depuis Jules Ferry, les constructions scolaires sont presque toujours conçues dans une double perspective fonctionnelle et symbolique. L'implantation politique de l'enseignement laïc, obligatoire et gratuit, s'est traduite, notamment, par « la maison d'école » présente dans chaque commune. L'école devenait un lieu symbolique (de l'établissement républicain) et un espace fonctionnel (où se diffusait la nouvelle richesse économique et sociale : l'éducation). Tous ceux qui voulaient abattre la République, « chasser la gueuse », ne s'y trompèrent point : ils partirent en guerre contre le diable scolaire et son train, s'en prirent aux instituteurs et, en particulier, dénoncèrent les constructions ad hoc, « châteaux pour les maîtres d'école ».

Les bâtiments étaient faits pour être massifs, impressionnants, destinés à une vie séculaire, et pour se ressembler tous. Passant, même très vite, dans un village, vous reconnaissez tout de suite son école. Celle-ci est, le plus souvent, fermée sur soi, cachée derrière ses « hauts murs », et cela aussi est caractéristique de la pédagogie militante de naguère : l'école ne se mêle pas au monde, elle est le sérieux contre la frivolité, la vérité contre les pièges, la culture contre les bateleurs, le peuple contre les marchands. Eglise sécularisée, il

lui faut vivre séparée, et sa clôture spatiale indique à tous quelle est sa mission, unique d'une part, et dont elle est, d'autre part, seule dépositaire. L'espace bâti est un espace social.

Et puis les temps ont changé. Diverses forces d'évolution, aujourd'hui bien connues, ont poussé l'institution scolaire à se rapprocher du monde, à se mêler à la cité. Quelques fortes tendances architecturales se sont fait jour pour incarner cette dynamique : que les bâtiments ne servent pas seulement à l'école, que l'enseignement puisse se donner ailleurs que dans l'enceinte éducative canonique. Un problème de coordination se pose alors, et l'on est amené à s'interroger sur la place fonctionnelle et spatiale de l'école dans la communauté sociale (nationale, régionale, locale), sur son articulation avec les autres institutions à vocation collective. D'où l'idée que l'architecture correspondante doit viser la souplesse, la flexibilité, l'adaptabilité, la polyvalence. Telle est l'idée centrale qui régit les « bâtiments intégrés ».

Certes, ces relations n'ont pas commencé hier. Depuis longtemps, des équipements sportifs, par exemple, sont utilisés par des publics scolaires et par d'autres catégories de la population ; des musées abri-

Politique et stratégies (236 p., 40 F), premier volume de **Collectivité, équipements, école** ; second volume : **France** (206 p., 40 F). Trois titres restent à venir : **Etats-Unis, Angleterre-Australie, Suède.**

espèces

d'espaces scolaires

Ci-contre et en couverture, deux aspects du Centre éducatif et culturel Guillaume-Budé à Yerres (Essonne), complexe socio-culturel comportant — autour d'un CES — un restaurant-club, des installations sportives couvertes et de plein air, dont une piscine, une Maison des jeunes, deux bibliothèques, une discothèque, un Centre d'action sociale (halte-garderie d'enfants, enseignement ménager, foyer de jeunes travailleurs), un Centre d'action culturelle (théâtre, enseignement artistique et musical, galerie d'exposition-musée), toutes installations à la disposition à la fois des scolaires et de la population.

tent parfois certaines activités scolaires. Ce qui est significatif, c'est plutôt l'accélération de cette évolution. Dans la dernière décennie, la fréquence et la qualité « de ces relations entre divers services sociaux se sont accrues de façon symptomatique ». Des projets de construction spécialement conçus pour le développement de ces relations ont vu le jour ; les bâtiments scolaires s'y trouvent associés et parfois intégrés « à des équipements conçus pour d'autres fonctions et d'autres services communautaires, et de nombreuses activités de types différents se trouvent accueillies dans un même cadre physique ».

Pour l'instant, dans la totalité des pays, il ne s'agit nullement d'une pratique généralisée. Mais c'est une tendance qui se fait sentir nettement dans la plupart des pays industrialisés et, à ce titre, elle dessine à coup sûr les contours de notre futur paysage éducatif. Le rôle de l'école, et surtout son image, se sont transformés : les usagers n'ont plus la même attitude à son égard, les récentes initiatives prises par les parents d'élèves, depuis la dernière rentrée scolaire, traduisent suffisamment cette représentation nouvelle de l'école comme service social à propos duquel

les utilisateurs doivent avoir prioritairement leur mot à dire. Sur ce point, l'OCDE semble avoir vu remarquablement clair, en anticipant l'évolution.

« Les demandes dont l'école est l'objet de la part des populations ont tendance à dépasser, sans en nier l'importance, sa fonction spécifique d'enseignement. On attend d'elle, par exemple, qu'elle accroisse son rôle social, qu'elle participe à la renaissance des cultures régionales, ou qu'elle aide les communautés les plus défavorisées à satisfaire leurs aspirations. » En outre, de plus en plus, chacun prend conscience de ce que les divers besoins sociaux (santé, scolarité, sports, loisirs, culture, etc.) se trouvent nécessairement liés les uns aux autres et que l'on ne saurait les traiter séparément. Si l'on veut, en particulier, réduire les inégalités et les ségrégations sociales qui y sont à l'œuvre, c'est à une action globale, et non à des colmatages sectoriels, qu'il faut procéder.

Or, la pratique courante et traditionnelle va à l'encontre d'une telle attitude : compartimentage, séparation, non-communication, isolement, sont la règle. Cette alvéolisation, cet enfermement cellulaire, sont à la fois incarnés et renforcés par la non-intégration des équipements et des bâtiments. Chaque service a sa pro-

pre organisation spatiale, ses bâtiments, etc., même si l'ensemble est sous-employé et multiplie les doubles emplois. Il s'agit là d'un phénomène typique de bureaucratisation, effet habituel de la parcellisation des tâches et de la fermeture des diverses strates sociales. L'école par exemple, malgré les efforts multiples, reste l'école-cocon, close sur elle-même et ne tolérant que de rarissimes relations extérieures.

« Il semble donc nécessaire de permettre, entre les divers équipements, des échanges et une coopération tels que les services rendus deviennent à la fois interdépendants et plus nombreux. Ainsi l'école, en tant que bâtiment, ne devrait plus être un lieu strictement réservé à son usage spécifique, l'enseignement, mais devrait accueillir d'autres activités ; il en va de même des autres équipements. » Telle est la racine de la notion d'équipement et d'architecture intégrés. Plusieurs arguments militent en faveur d'une telle option, et Jean Ader les signale avec précision :

- les bâtiments scolaires sont nombreux et sous-utilisés ; même s'ils fonctionnent au maximum de leurs possibilités quantitatives (et ce n'est pas toujours le cas), ils ne sont employés qu'au plus deux cents jours par an et huit heures par jour. En outre, dans beaucoup de pays, la

baisse démographique, l'urbanisation, les mouvements de population font qu'un nombre non négligeable d'écoles sont devenues trop grandes, ou même se sont vidées ;

- « les équipements relevant de services différents offrent souvent des installations comparables ou utilisables aux mêmes fins » (locaux sportifs des écoles et des centres de loisirs, cuisines et restaurants, salles de jeux ou de spectacles, ateliers, etc.). Souvent donc, on se trouve devant l'insoutenable paradoxe suivant : une vraie pénurie d'équipements coexiste avec de nombreux « doubles emplois » ;

- les implantations de bâtiments publics sont, sur le plan territorial proprement dit, en concurrence avec la construction immobilière privée, et l'on sait quelles conséquences financières entraîne ce phénomène pour l'achat des sols à bâtir. Du coup, il est souvent impossible économiquement d'envisager « la réalisation d'équipements isolés ayant chacun leur terrain d'assiette ». Il faut déplorer, certes, qu'il en aille ainsi, mais c'est incontestablement le cas. Une conséquence en est capitale, « le rejet des écoles ou des autres équipements collectifs sur des terrains marginaux ou mal desservis », et chacun d'entre nous en a l'expérience.

Pour toutes ces raisons, la coordination des installations, l'intégration des équipements et des bâtiments, constituent un comportement socialement fécond, employant au mieux (le plus rationnellement) les ressources de la collectivité pour le bien de celle-ci. Une telle attitude correspond en outre aux transformations réelles des missions éducatives : l'enseignement, ou l'instruction, se complète désormais par l'animation socio-culturelle sous ses diverses formes, l'école s'ouvre progressivement à la notion d'équipe faisant participer à son fonctionnement des partenaires multiples (enseignants, psychologues, personnels de santé, animateurs, etc.). Les activités péri-scolaires se coordonnent de plus en plus avec les travaux scolaires *stricto sensu*, et cessent d'être vécues comme des secteurs

parallèles à l'école.

Or, « la mise en cohérence des actions sociales et des actions éducatives est un objectif important des projets de coordination ». Les réalisations architecturales visant l'intégration des bâtiments et des équipements s'inscrivent ainsi dans la lutte contre les diverses ségrégations sociales, celles-ci étant souvent considérées, à juste titre, comme des obstacles à la vie communautaire. Par exemple, à Istres, l'installation d'une industrie lourde dans la zone de Fos, et l'urbanisation nouvelle, devaient amener des habitants venant d'autres régions de France ou de l'étranger ; des difficultés de communication étaient donc à prévoir avec la population traditionnelle, depuis longtemps implantée.

C'est pourquoi « le Centre éducatif et culturel s'est, dès l'origine, défini comme un moyen d'une politique visant à empêcher la constitution d'îlots séparés de populations différentes dans la ville nouvelle. En fonction de cet objectif, il a donc été conçu comme un lieu de rencontre situé dans l'axe du point focal de la future ville, à la convergence des quartiers nouveaux et de la ville ancienne ». Les équipements et les constructions intégrés représentent donc le pari d'une circulation sociale, d'une mise en relation des diverses couches par la création de lieux de rencontre quasi obligée où chacun se trouvera amené à entrer en contact avec l'autre.

L'école ouverte est alors l'un des symboles de ces mixages communautaires. Cessant d'être un lieu clos, elle devient un espace de passage, d'où l'on vient et vers où l'on va, que l'on traverse, que l'on fréquente. Certes, il ne s'agit nullement de la transformer en hall de la gare Saint-Lazare, ni de tomber dans les utopies bucoliques ou l'écologisme pédagogique de l'école sans murs où n'importe qui fait n'importe quoi n'importe comment et n'importe quand. Simple-ment, on cherche à ne pas élever de cloisons là où, fonctionnellement, elles ne s'imposent pas. Située au milieu d'autres installations collectives, coordonnées avec elle, l'école

prend sa place parmi elles comme lieu d'échanges et de communication.

A partir de là, on peut espérer « un autre effet sensible de la coordination des équipements qui semble être de développer de façon significative la fréquentation des équipements collectifs par la population, et donc de rentabiliser les investissements qui leur sont consentis ». Des résultats quantitatifs enregistrés jusqu'ici paraissent autoriser un certain optimisme : le Thomas Jefferson Center d'Arlington (USA) reçoit chaque mois quarante-deux mille participants non scolaires. Au Centre éducatif et culturel d'Istres, sur une semaine, neuf mille cent personnes différentes (dont les huit cent cinquante élèves de l'enseignement secondaire) ont participé aux activités proposées. D'une manière générale, il n'est guère douteux que « dans un même contexte les équipements coordonnés sont plus largement utilisés que les équipements analogues non coordonnés », au moins sur le plan d'une fréquentation quantitative.

Cependant, en ce domaine comme dans l'ensemble des secteurs liés aux services sociaux, il faut avancer avec prudence, pour éviter au maximum les pièges toujours renaissants du technocratisme. Il est d'ailleurs juste de reconnaître que les auteurs des deux publications de l'OCDE y ont très honnêtement réussi en n'omettant jamais de resituer leurs analyses dans le cadre des réalités quotidiennes qui, seules, déterminent la vie des hommes, leurs rêves et leurs passions, leurs désirs et leurs angoisses, loin des épures parfaites et inhumaines qui hantent les bureaux d'experts. Ils mettent ainsi en évidence un certain nombre d'interrogations.

Il n'y a pas de solution unique ou universelle pour intégrer et coordonner des bâtiments ou des équipements. « Bien que certaines constellations soient plus fréquentes que d'autres, la gamme des équipements coordonnés doit toujours être définie en fonction des situations particulières ».

res, des besoins qui s'y expriment, des objectifs définis et des ressources qui peuvent s'y trouver disponibles. » Se méfier donc des macro-systèmes qui verraient, dans un modèle unique, la nouvelle panacée et la solution à tous les problèmes pédagogiques d'aujourd'hui.

Il ne suffit pas de construire des bâtiments et des équipements intégrés, même bien adaptés, pour qu'aucune question ne se pose plus. La participation du public non scolaire aux activités proposées, les enquêtes le montrent, dépend toujours « du rôle de l'institution scolaire dans l'ensemble des équipements ». L'image qu'a l'école dans la communauté, la manière dont elle est présente, symboliquement, dans l'ensemble bâti, les modalités d'articulation entre les travaux scolaires et les autres activités, exercent ici une influence décisive. Il est impératif de respecter les rythmes divers des publics divers, leurs goûts, leurs aspirations, leurs pratiques. S'il en va autrement, la coordination des équipements est un leurre et une bureaucratisation inacceptable.

Parallèlement, il faut veiller à ne pas céder aux séductions spontanées (désormais devenues traditionnelles) ou aux prophétismes courts (qui mêleraient les fumées mac luhanienne aux fines herbes illichienne). Certes il est indispensable que la communauté participe pleinement à la conception et à la gestion des équipements intégrés, mais l'avis des professionnels ne saurait être négligé sans risque. « Il est nécessaire que des professionnels représentant tous les domaines qui doivent être coordonnés (l'éducation elle-même, la santé, les loisirs, le logement, etc.) fassent partie de l'équipe qui formule les propositions autour desquelles s'organise le dialogue. »

Que l'on n'oublie pas, non plus, que bien des choses, en cette affaire, ne se mesurent pas (au moins dans l'état actuel de nos connaissances). Pour savoir, mathématiquement, si des équipements intégrés sont plus utiles que des équipements parcellisés, il importerait de mobiliser des

indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, que nul ne possède pour l'instant. Veillons donc à ne pas substituer nos options à la vérité, nos espoirs à la réalité. Il est clair qu'on peut beaucoup attendre d'une telle perspective de travail ; il serait imprudent de considérer que, désormais, la partie est d'ores et déjà gagnée et sans aucune obscurité.

Viser une diversité d'utilisateurs est plus facile à dire qu'à faire. Des équipements intégrés, accessibles à tous et acceptés par tous, ne vont pas de soi : ils doivent être polyvalents certes, mais comment les rendre tels ? A Grenoble, par exemple, les salles d'enseignement ont été conçues pour offrir aux élèves un environnement plus proche que d'habitude des besoins de la vie sociale. On constate que cette réalisation est très propice aux activités des adultes, mais convient moins aux rapports pédagogiques entre maîtres et élèves (au moins d'après les enseignants). « Il semble ainsi que ce qui fait l'attrait de ces salles pour les activités des adultes soit précisément ce qui est perçu comme une contrainte par les enseignants. » Et souvent, comme on sait, l'inverse se produit.

Pour qu'une telle organisation ait un sens, elle doit s'inscrire dans les motivations mêmes de la communauté à laquelle elle s'adresse. Or, cela semble loin d'être toujours le cas. Les observations faites à cet égard incitent à une certaine perplexité. Quelques utilisateurs restent pleinement indifférents, comme s'ils ne prenaient pas véritablement conscience de l'importance du cadre dans lequel ils travaillent. « D'autres, les enseignants en l'occurrence, font preuve d'une vive agressivité verbale à l'égard des installations, ce qui n'est souvent qu'un moyen de fuir la remise en cause de leurs pratiques, que la situation de coordination implique pour eux. » Cela montre au moins que de tels projets ne fonctionnent que par le personnel qui y travaille : toute contrainte architecturale, toute installation, aussi sophistiquée soit-elle, ne

suffiront jamais.

Nous ajouterons, quant à nous, qu'il ne faut jamais espérer d'une modification partielle un effet de transformation totale (dans le domaine des pratiques sociales). Les bâtiments et équipements intégrés, coordonnés, l'école ouverte, les centres polyvalents jouant le rôle de forum, d'agora (comme on dit dans les villes nouvelles), de lieu où les diverses catégories de population pourront se rencontrer, constituent certainement une hypothèse féconde et, en tout cas, une amélioration notable par rapport aux multiples enfermements, cloisonnements, clôtures, isolements, séparations qui caractérisent pathologiquement le terrain social actuel. Mais ce n'est pas cela qui brisera les ségrégations, les stratifications et leurs effets. Les équipements intégrés, comme la liberté selon Sartre, ne seront jamais les mêmes à Passy et à Billancourt.

Les clivages culturels sont profonds, historiques, relativement indépendants des volontés individuelles. Pour un individu donné, quel qu'il soit, ils sont toujours premiers et déterminent son existence. Bourdieu a, là-dessus, tout dit. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, ni surtout pour considérer qu'on ne changera rien si l'on ne transforme pas tout. Il s'agit au contraire de constamment changer ce qui peut l'être en veillant à ce qu'une telle modification n'aboutisse pas à favoriser les favorisés. Le problème des équipements intégrés (scolaires, socio-culturels, médicaux, de loisirs, etc.) me paraît se poser exactement à cet endroit. C'est pourquoi des études comme celles que nous venons d'analyser sont de la plus urgente utilité : elles balisent le terrain, dissipent les brouillards, permettent d'agir en connaissance de cause.

Grâce à elles et à d'autres, à partir d'elles, l'entreprise peut véritablement commencer vers une éducation mieux adaptée au public de destination, plus clairement inscrite dans les réseaux de la transformation sociale pour laquelle nous luttons.

Louis Porcher

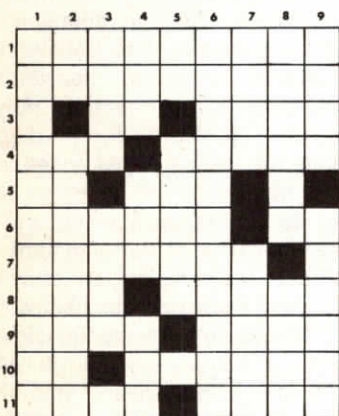
mots croisés

par Pierre Dewever

bridge

par Pierre Tessereau

problème 303



Horizontalement. 1 - Consommateurs se ravisant aux îles Sandwich. 2 - Ses élèves y passent de première en seconde. 3 - Conjonction - Plus facile à enlever quand il n'est pas retranché. 4 - Caïd - Son corps est triste. 5 - Préposition - Elle n'avance qu'au pas. 6 - Ne figurent pas à la hune quand ils sont en vedette - Copulative. 7 - La meilleure des choses qui puisse arriver à un souffre-douleur. 8 - L'éternel refait - Obéit à la règle même s'il n'en a pas reçu l'ordre. 9 - Tel est le goût de la soupe à la grimace - Elle ne travaille que si on la pousse. 10 - Jouet avec lequel un grec peut vous jouer - Reconnue vraie. 11 - Gaulois spirituel - On lui donne un double tour pour rendre une grille plus hermétique.

Verticalement. 1 - Femme qui ne saurait vivre sans l'affection de ses proches. 2 - Enjôlé - Tous en cœur. 3 - Distraire - Fruit sec. 4 - On partage sa fortune entre intimes - Tel un sujet ne valant pas cher, mais toujours prêt à se vendre - Court toujours. 5 - Interjection - Chien fou. 6 - Faciles à gagner. 7 - Particulier insatisfait lorsque son but est atteint - Offrir un siège à un représentant après avoir gobé ses boniments. 8 - Personnage de Molière - Note d'autel. 9 - Il prouve que les plus grands Sages n'étaient pas à l'abri des impairs - Repas prêts pris tout près.

solution du problème 302

Horizontalement. 1 - Cigarette. 2 - Enée - Te. 3 - No - Réarme. 4 - Dumas - Rat. 5 - Ri - Tétine. 6 - Air - Lée. 7 - Lavoir. 8 - Lionnes. 9 - Onc - Etété. 10 - Aa - Ruer. 11 - Sot - Volet.

Verticalement. 1 - Cendrillons. 2 - Inouï - Ain - 3 - Ge - Avocat. 4 - Aération. 5 - Eserine. 6 - Eta - Rétro. 7 - Terril - Seul. 8 - Manet - Tée. 9 - Etété - Vert.

à la table

Du maître à l'élève. — Nous avons tous été élèves à l'école du bridge et ce qui suit nous est arrivé à tous. Sortant de sa première leçon sur le jeu de la carte, un débutant a bien retenu la règle « Honneur sur Honneur » et les occasions ne vont pas lui manquer de l'appliquer. Le voici assis en

Ouest et, sur le départ de la Dame de Sud, Roi pour l'As. Sud continue en faisant l'impasse au 10 et ne perd aucune levée à la couleur. Son partenaire lui fait remarquer que, s'il n'avait pas mis son Roi, Sud n'aurait pu faire que trois levées au lieu de quatre. Ouest pense que son professeur l'a induit en erreur.

• Quelques donnes plus tard, notre néophyte est en Est dans un contrat où, l'atout étant ♠, les ♥ sont répartis comme ci-dessous. Cette fois, il voit DV

au mort et il se garde bien de forcer sur la Dame en cherchant sur le visage de son partenaire un petit signe d'approbation. Mais ce dernier reste de marbre. Sud continue du 2 pris de l'As, rentre au mort à une autre couleur et joue le 7 pour couper le Roi en libérant le Valet du mort ! « Voyons, cher monsieur, il fallait mettre votre Roi et Sud n'aurait fait que deux levées au lieu de trois à la couleur, sans compter la coupe. » « Avec toutes mes excuses », bredouille Est, assez désespéré.

• Troisième acte. — Notre lampiste se retrouve bientôt, toujours en Est, avec les mêmes cartes que ci-dessus, derrière les mêmes cartes au mort. C'est trop beau.

Fier de lui, il force sur la Dame. Sud prend et, réussissant l'impasse au 10, fait quatre levées dans la couleur. Son nouveau partenaire ne lui ménage pas les reproches et notre martyr se prend à hair les petits mariages.

• Quatrième acte. — Voici notre ami en Sud jouant un contrat à sans atout. Il part de la Dame du mort et laisse passer. Ouest fait son Roi et Sud ne fera que deux levées à la couleur, l'As et le Valet.

Quand le mort peut parler, il explique qu'il fallait jouer l'As sans impasse puis son petit vers DV. Si Ouest prend, Sud fait trois levées et s'il ne prend pas, Sud ayant fait la levée avec son Valet, repart d'un petit pour faire tomber le Roi. La Dame libérée lui assurant, là aussi, trois levées. Sud songe à abandonner le bridge...

• Mais on n'est pas joueur pour rien et

il ne tarde pas à revenir s'asseoir devant le tapis vert, avec d'autres partenaires. Il est en Ouest et Sud joue 3 SA. Pour

♠ DVxx		
♥ D		
♦ D		
♣ x		♥ xx3
♥ Rxx		♦ x
♦ xx		♣ —
♣ x		♣ Dxx
	♠ A102	
	♥ x	
	♦ —	
	♣ Axx	

gagner son contrat, il ne doit perdre qu'une levée dans la fin de coup ci-dessous, à sept cartes, jeux Est-Ouest évidemment cachés, main au mort. Il part de la ♠ D. Est donne le 3, Sud le 2 et Ouest prend pour trouver le meilleur retour, ♥, qui supprime une communication avec le mort. Mais qu'importe, Sud tire le ♠ et, jouant la couleur partagée, il prend son 10 du Valet pour faire le dernier ♠.

Après le coup, Est reprocha à son partenaire d'avoir mis son ♠ R : « Cher partenaire, vous n'avez pas manqué de voir mon ♠ 3 mis sur la Dame. Sud ayant mis le 2, c'est que le 3 était mon plus petit ♠ montrant, en jeu pair-impair, que j'en avais trois. Donc Sud en avait trois aussi et vous auriez dû attendre le second jeu à ♠ pour prendre le 10 du Roi et embouteiller la couleur en jouant ♥. »

Cette fois Ouest n'accepta pas la critique. Il fit remarquer que, même s'il n'avait pris que la seconde fois à ♠, le mort n'aurait eu aucun mal à tirer ensuite la ♦ D pour défausser le ♠ A en sachant, comme Ouest, que les ♠ étaient partagés et que les deux derniers du mort, Valet et petit, étaient maîtres.

Faisons l'arbitre : Ouest avait mal joué en prenant la ♠ D. Sa suite n'est qu'un rétablissement.

pas à pas vers le top

Après les enchères

♠ 542	Après les enchères			
♥ RD102	E	S	O	N
♦ A95	1 ♣	x	1 ♥	1 SA
♣ 732	1 ♣	2 ♠	1 ♥	1 SA
	Passé		Passé	Passé
	Passé			

♠ AV986
♥ 64
♦ V72
♣ AD5

Ouest entame le ♣ 6. Sud prend le Roi et joue ♥ pour la Dame qui fait la levée. L'ouverture de Est, sans le ♥ A, dévoile tout son jeu, à la ♦ D près, y compris ♠ RD au moins troisièmes. Sud doit être attentif pour ne pas perdre six ou sept levées (deux ou trois à ♠, une à ♥, deux à ♦ et une à ♣). Le ♦ 10 est une carte importante ; s'il est en Est, les adversaires ne pourraient jouer ♦ qu'une fois.

Comment, au mieux, Sud va-t-il continuer ? Réponse dans le numéro 372.

échanges et recherches

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

location (offres)

- 05-Orcières, 1 500 m, chalet F5 + F3 tt cft ski s/place, calme, forêts. Ecr. P.A. n° 618.
- Côte Var, F1 tt cft, r.-d.-jard. ds villa, vue mer, prox. plage, calme. Ecr. P.A. n° 619.
- Bénidorm (Alicante) studio 3-4 pers., vac. Noël, fév., Pâques. Ecr. P.A. n° 620.
- 05-Orcières-Merlette, 1 850 m, tr. beau F3 nf 5-6 pers., loggia, pl. Sud, 63 m², pd pistes, centre stat., TV, tt cft, sf Noël, fév. z. C et 12 au 23-4. Tél. (22) 77-15-06 ap. 16 h ou merc., sam., dim. Ecr. P.A. n° 621.
- 2-Alpes, gd studio 4-5 pers., cft, px raisonn., Noël, fév., Pâq. Ecr. Charre, 4, quai Mounier, 38 - Grenoble. T. (76) 42-54-13.
- 73-La Plagne, appt 5 pers., tt cft, 1 100 à 1 600 F/sem. svt pér. Ecr. Grand, 12, r. L.-Morard, Paris 14^e. Tél. 543-21-72.
- 5-Risoul, ski, studio 4 p., pd pistes. Dadoy J., 04200 Cte-Tulle. Tél. (92) 78-22-37.
- 2-Alpes, 2 pces + balcon Sud, b. situé, 5-6 pers., fév. B, C, Pâques à/c. 18-4. Ecr. Karmochkine, 20, rue Sorbiers, 92150 Surresnes. Tél. 506-34-74.
- 31-Super Bagnère-Luchon, studio pr. pistes, balcon pl. Sud, 3 pers., disp. Noël, fév. B, C, print. Tél. (46) 01-10-90.
- 73-Lanslevillard, pd pistes, studio 4-5 p. Sud ds chalet, janv., fév. A, B, mars, Pâq. Tél. (47) 24-25-20.

• Montagne « Prapoutel », appt pl. Sud av. balcon pd pistes. Ecr. Rémy D., 10, rue Ed.-Manet, 76120 Grand-Quevilly. T. 73-12-48.

• 04-Praloup-Molanes, studio 4 pers. tt cft, pr. télésiège, pl. Sud. Tél. (90) 58-20-43.

• 05-Orcières-Merlette, appts 4-5 pers., fév. A, B, C 850/1 000 F, Pâq. 1 400. Ecr. Blanc H., lot. Valbonne, r. Ch.-Aurouze, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

• 04-Praloup, gd appt, cft, sol., dép. télésiège, alt. 1 500 m, px int. Ecr. Stahlgenger, 68, r. Tolbiac, Paris-13^e.

• Corse, 15 km Calvi, 6 km mer, juin, juil., août : 1) 2 ch., cuis. séj., s. d. bs, terr., vue mer, tt cft, (4-5 pers.) ; 2) 2 ch., cuis., s. d. bs, séj. s. manger, balc., vue mer, jard., gar., tt cft, 5 pers. Ecr. Directrice école de Chaumont, 60270 Gouvieux.

• ACCUEIL toute l'année : classes de neige, classes vertes, stages, séminaires, familles, retraités, etc. Nombreuses possibilités d'activités sportives, culturelles, touristiques et de détente dans la région pittoresque du massif de la Grande Chartreuse : ski alpin, ski fond, randonnées, photos, spéléo., cyclo, promenades, etc. Centre permanent du Villard en Chartreuse par St-Pierre-d'Entremont (Isère). Etablissement neuf, tout confort. Ecr. AROEVEN Académie de Reims, 71, av. de l'Europe, 51100 Reims. Tél. (26) 40-39-78.

• 05-Merlette ski, F2-F4 5 à 9 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. T. (46) 34-75-87.

location (demandes)

• Ch. Métabief-25, loc. 2 p., cft, 4 pers., sem. ap. Noël. Tél. (85) 24-08-11.

échanges

• Ech. ferme 16 tt cft vac. Noël, Pâques, 2 sem. 7 ou 8 c/appt Alpes ou Pyr. stat. ski, vac. fév. z. B. Tél. (45) 20-21-11.

(Suite page 36.)

Pour résoudre un problème de location de vacances, d'échange, de vente ou d'achat, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos petites annonces, championnes du rendement...

AFFICHAGE DE TOUS DOCUMENTS OFFICIELS OU PRIVÉS EN TOUS LIEUX PUBLICS OU AUTRES, PANONET VITRINE 78 MET EN VALEUR LES DOCUMENTS TOUT EN LES PROTÉGEANT DU VOL ET DES INTEMPÉRIES.

**SANS COLLE
SANS PUNAISE
NI AGRAFE
DOCUMENTS
INTACTS!**

PANONET' VITRINE 78

Nouveaux modèles
Aluminium anodisé
Plexiglass



documentation
sur demande :
PANONET'
Ets E. BEAULU
B.P. 199
86005 POITIERS CEDEX

**FORMATION ACTIVE
ET PERMANENTE
PAR CORRESPONDANCE
CECI CONCERNE...**

**JEUNES FEMMES
JEUNES FILLES**

voulant devenir : Sage-Femme
Secrét. Médicale, Médico-Sociale
Aide-Soignante, Jardinière
Puéricultrice, Educatrice
Agent Hospitalier, Infirmière.
Demandez SANS engagement
guide explicatif gratuit n° 2425
ECOLE AU FOYER
3, rue Inkermann 94100 St Maur
Enseignement privé à distance
UN DEMI-SIÈCLE
DE MILLIERS DE SUCCÈS

"PHOTOGRAPHIE INDEPENDANTE"

REVUE PHOTO REALISEE ET EDI-
TEE PAR GERARD DOSSER.

(COLLABORATEUR PHOTOGRAPHE
DE REVUES PEDAGOGIQUES)

NOUVELLE PRESENTATION OFFSET !

SOMMAIRE :

- COMPOSITION ET ESTHETIQUE
- LE METIER DE LA PHOTOGRAPHIE
- L'APPAREIL PHOTO
- ASSOCIATIONS: FILMS/REVELATEURS
- REPRODUCTIONS ET MACRO
- BANCS D'ESSAI SUR LE TERRAIN



N° SPECIAL "AGRANDISSEUR"

- NECESSITE D'AGRANDIR
- LE CORPS DE L'APPAREIL
- TRAITEMENT POSITIF
- ORGANES: EMPLOI
- ETC...

± 12, F

ABONNEMENT (12 N°)

COLLECTIVITES ET ENSEIGNEMENT 104, F

COQUELICOTS 4, 93000 BOBIGNY

ALFAC est l'une des plus importantes sociétés dans le domaine du « TRANS-FERT », diffusant les produits : ALFAC : transferts graphiques et techniques, DECADRY : transferts grand public, dans le monde entier, à partir de ses usines en Belgique.

ALFAC

Toute une gamme de produits adaptés aux besoins des utilisateurs d'arts graphiques et techniques :

- Lettrage, signes divers, lignes, pointillés, bordures décoratives, hachurées, flèches, lettres et chiffres, trames adhésives et en transfert direct ;
- Symboles d'architecture, électro-techniques, de chimie ;
- Cartouches pour plans, impressions spéciales ;
- Sprays A-FIX, A-FILM, A-CLEAN.

L'objectif d'ALFAC Belgique, comme celui de son prolongement ALFAC France, est de répondre le plus précisément à trois objectifs fondamentaux :

L'attente des utilisateurs ;

La rentabilité des stocks ;

Le respect des circuits de distribution. Dans le cadre d'une action d'animation à l'échelle nationale, ALFAC France a proposé, du 1^{er} mars au 31 juillet 1978, au personnel de la vente de ses clients, de participer à un « JEU DE PISTE » dont l'aboutissement a été une remise de cadeaux aux gagnants de la région parisienne, dans le cadre prestigieux du 56^e étage de la tour Maine-Montparnasse.

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

ventes

● R/842 : Fermette indépendante en bordure forêt, à restaurer, 8 500 m² terrain clos, eau, élect., situation privilégiée, 120 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières-en-Berry.

● Part. vd à Launaguet pr. Toulouse, ville jumelée, F5, gar., jard., 18 U. + 3 CCF. Schaller, 166, av. J.-Rieux, 31500 Toulouse.

● Yvelines, vieux Villepreux, pr. comm., vds mais., calme, cft, gd gar., cave, grenier. Tél. 056-05-67 M. Alvarez.

● Vds s. à m. style barbare, meubles massifs, sculpt. main, lustre ass., photos s/dem. Ecr. P.A. n° 622.

achats

● Ensgt ach. Côte d'Azur F3-F4 ou petite maison (neuf ou à restaurer), préf. bord mer, paiement comptant, viager envisagé. Ecr. P.A. n° 623.

hôtels - pensions

● AU REPOS DES CASCADES, **NN, 88460 TENDON, tél. (29) 62-27-46, un hôtel chalet au cœur de la forêt des Hautes-Vosges. Forfait week-end, semaine, demi-pension, pension complète.

● Hôtel La Chaumière, 38750 Alpe-d'Huez, 1^{er}, tr. b. situé, pied pistes, face montagne, terr. Sud, janvier semaine pens. 595 F, mars 665 F, vacances scolaires 763 F TTC. Tél. (76) 80-33-33. Vous serez satisfaits.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

ANGLETERRE

Professeurs-Instituteurs
Responsables de collectivités
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF
ENGLISH
organise des stages
de très haute qualité
pour des groupes de tous niveaux
(jeunes et étudiants) toute l'année
Renseignements en France :
16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris,
tél. 520-05-96-224-42-22 et 12, rue Suger,
75006 Paris, tél. 329-87-75/76.

Soleil des PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

Ski, randonnées, carrefour touristique
GRAND CALME,
AMBIANCE FAMILIALE
HOTEL TRANSPYRENEEN confort**
66800 ENVEIGT
pension de 60 à 80 F ou demi-pension
axe N 20 ou S.N.C.F., gare intern.
forfaits ski
ouvert toute l'année
Prix groupes h. saison — Dépliant
Tél. : (68) 04-81-05

● 38680-La Balme-de-Rencurel, en montagne, Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télé-skis, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, cft, cuis. soignée, vac. hiver, 65 à 75 F, inter-saison 60 F net + boisson, arrgt famille. Tél. 14.

● Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.

● Cannes, pr. centre, hôtel Esperanto, tt confort, parking, TV ds chbre. Tél. (93) 39-18-88. Pension Noël, J. An, px modérés.

correspondance scolaire

● Rég. vign. 10 CE-11 CM ch. corr. cl. simil. mer ou mont. Ecr. Ec. 51500 Chamery.

centres de vacances

● Rech. directeur (trice) rég. Lyon camp ados. été mont. Corse. Tél. (80) 41-69-00.

● Recherche DIRECTEURS (TRICES) C.V. petits effectifs enfants ou adolescents Pâques, dates zones A, B. Tél. 500-13-41.

divers

● Vds coll. Peintres modernes, 7 titres, ét. nf. Tél. (86) 29-12-88.

● Rech. mach. à comp. type Varityper IBM boules. Pellaton, 12, r. Prévert, 03000 Moulins.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

● Si vous avez changé d'adresse soyez assez aimable de nous en prévenir. Joignez une bande d'expédition de la revue, sans en barer le libellé, et inscrivez lisiblement votre nouvelle adresse soit à côté, soit sur une feuille à part. Merci de joindre deux timbres à 1,20 F pour frais.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
75 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

*Chère lectrice,
Cher lecteur,*

On nous écrit souvent, on nous téléphone souvent pour nous demander comment s'abonner à l'Education.

Eh bien c'est très simple ! Il suffit de remplir le bon ci-contre et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

Si vous vous abonnez à titre personnel, vous remplissez seulement la première partie : « Destinataire ».

En ce cas, vous joignez votre règlement.

Si vous désirez une facture, vous devez remplir en plus la partie « Envoi de la facture à... ».

Si vous voulez recevoir la revue en plusieurs exemplaires, n'oubliez pas de le préciser sur le bon à côté de « Date ... Signature ».

Enfin, si pour des raisons administratives, vous devez nous envoyer un bon de commande, soyez assez aimable d'y joindre quand même le bon ci-contre dûment rempli.

*Avec nos remerciements,
F. Silvain*

PRATIQUES DE LA DIAPOSITIVE

LE DETOURAGE



C'est l'étude
parue dans le n° 208 de

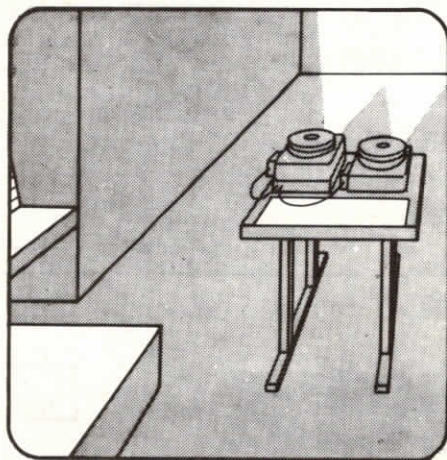
SONOVISION

Vous trouverez aussi, outre nos rubriques
habituelles un important dossier sur :
— L'audiovisuel dans la région Grenobloise

EN VENTE 12 F
à nos bureaux ou
sur commande

PRATIQUES DE LA DIAPOSITIVE

LA TABLE LUMINEUSE



C'est l'étude
parue dans le n° 209 de

SONOVISION

Vous trouverez aussi, outre nos rubriques
habituelles deux importants dossiers sur :
— La Photokina 1978
— L'audiovisuel dans la région Lyonnaise

EN VENTE 12 F
à nos bureaux ou
sur commande

Bon de commande à retourner à Sonovision
15, rue d'Aboukir 75002 Paris



ED

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous demandez de bien vouloir lui faire parvenir :
}ex du n° 208 à 12 F
}ex du n° 209 à 12 F

Total :

Je règle cette somme par :

- chèque bancaire ci-joint
 virement à votre CCP 4227-01 Paris